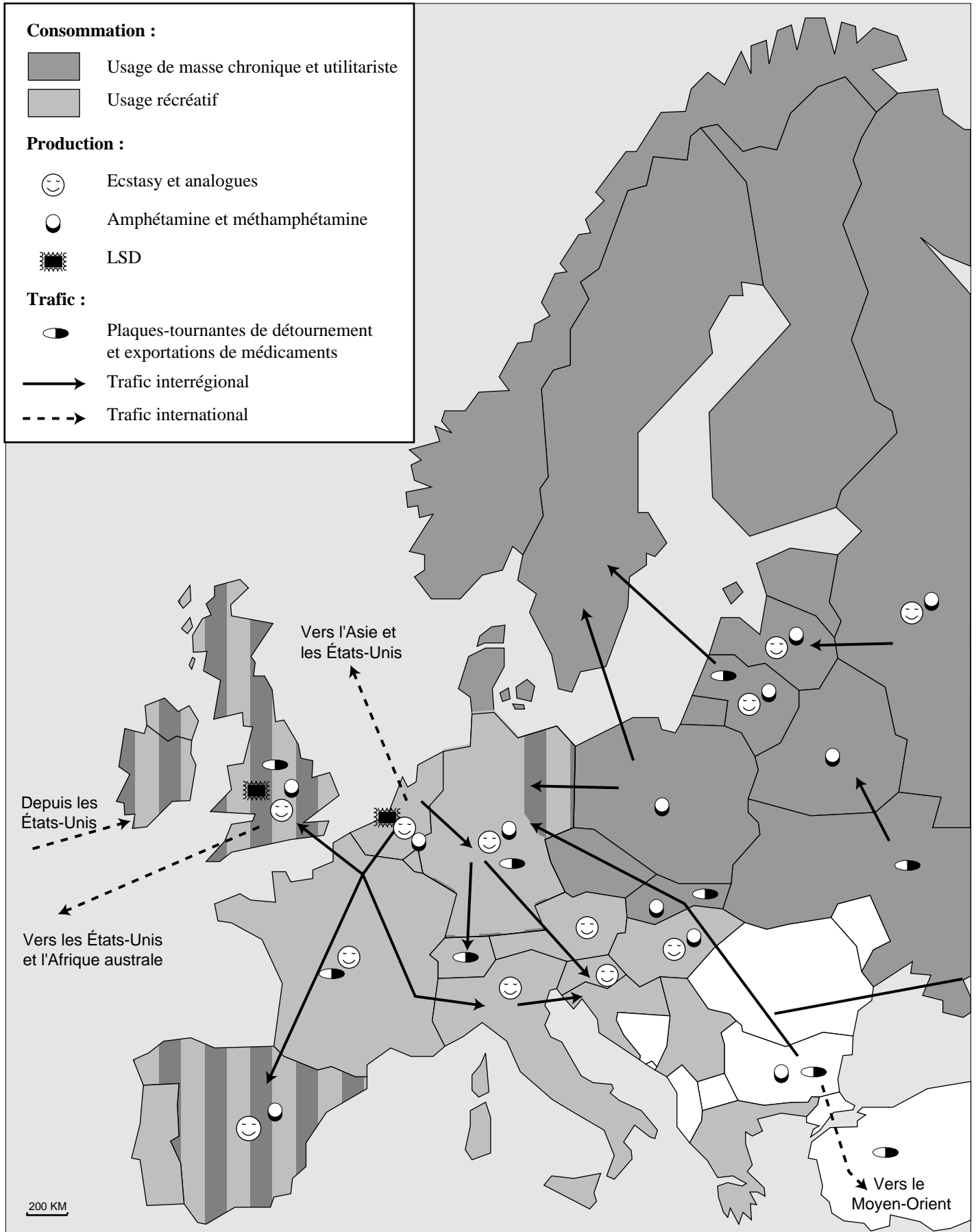


## **II. ANALYSES**



**Carte I : Drogues de synthèse et médicaments en Europe**

## LES DROGUES DE SYNTHÈSE DANS LE MONDE

«Les stupéfiants de synthèse seront le cauchemar de l'an 2000», estimait, au printemps 1998, John Abbott, le patron du National Criminal Intelligence Service (NCIS) britannique. En 1996, alors que les autorités américaines criaient à l'épidémie de méthamphétamine, le «crack des années 1990», l'Union européenne décidait de faire une priorité de la lutte contre les drogues de synthèse. En juin 1998, enfin, lors de sa session extraordinaire consacrée aux drogues (UNGASS), l'Assemblée générale des Nations unies réaffirmait l'urgence de lutter contre les STA : «stimulants de type amphétamine» (*Amphetamine-Type Stimulants : ATS*), qui seraient dorénavant au deuxième rang des substances illicites dans le monde : 30 millions de consommateurs contre 140 millions d'usagers des dérivés du cannabis, 13 millions de cocaïnomanes et 8 millions d'héroïnomanes. La méthamphétamine est la première drogue consommée au Japon et aux Philippines, la deuxième en Corée du Sud et en Australie (derrière le cannabis). En Europe (au Royaume-Uni et en Suède<sup>15</sup>, par exemple), c'est l'amphétamine qui est deuxième, toujours après le cannabis, alors que l'ecstasy et ses analogues connaissent une progression fulgurante dans toute l'Union européenne. Les saisies de STA au niveau mondial témoignent de l'accélération du phénomène : 281 kilogrammes en 1976, 1,4 tonne en 1990 et 14,5 t en 1996. Ainsi, cette fin de siècle est-elle marquée par une prise de conscience globale de l'importance prise par les drogues de synthèse.

### *Modernité et flexibilité du synthétique*

Le succès remporté par les drogues de synthèse dans le monde entier trouve un certain nombre d'explications. Du point de vue des producteurs et des trafiquants, ces drogues offrent de multiples avantages : possibilité d'élaborer la drogue au plus près du marché (comme le montrent les exemples du Mexique et des Pays-Bas) ; grande souplesse de la fabrication qui permet d'échapper aux contrôles (à partir d'huiles de sassafras, de camphre ou extraits de noix de muscade, on peut obtenir le safrele et le pipéronal, précurseurs de l'ecstasy ; ces substances peuvent ensuite servir à en synthétiser d'autres qui, à leur tour, permettront de produire indifféremment de la MDMA ou n'importe lequel de ses analogues). Par ailleurs, le phénomène des *designer drugs* permet de mettre sur le marché des composés originaux, inconnus des autorités et échappant donc à tout contrôle. Du point de vue du consommateur, la popularité des psychotropes tient avant tout au fait qu'avec ces produits la frontière entre drogue et médicament apparaît particulièrement floue. D'abord, parce que beaucoup de ces substances produites clandestinement sont initialement arrivées dans la rue comme médicaments issus de l'industrie pharmaceutique. Ensuite, parce que ces drogues, d'usage facile (oubliées les méthodes de préparation et d'ingestion compliquées), sont considérées par les jeunes «hédonistes» comme une composante normale de leurs loisirs, au même titre que leurs habits, leur style, leur cercle d'amis, leur musique et leurs boîtes de nuit. Ce qui explique que ces produits ne sont généralement pas perçus comme dangereux. Au Royaume-Uni, entre 1987 et le début de 1996, 42 décès ont été officiellement attribués à la prise d'ecstasy (en contradiction avec la campagne de presse contre la *Killer Drug Ecstasy* à la fin des années 1980) soit, compte tenu de la consommation estimée sur la période considérée, un risque mortel de 1 sur 3,4 millions... Empiriquement, les consommateurs ont parfaitement connaissance de la relativité de ce facteur risque. Et les tests de qualité développés sur les lieux de consommation aux Pays-Bas et,

---

<sup>15</sup> Voir «Poly-usage et poly-traffic au Royaume-Uni : un modèle pour l'Europe ? et «Suède»

ponctuellement, au Royaume-Uni et en Allemagne, sont plus perçus comme un moyen d'éviter au client une arnaque sur la qualité de la marchandise que comme un moyen de réduction des risques.

La confusion chez le consommateur entre drogue et médicament et l'anticipation de l'interdiction par le producteur sont donc deux des principales caractéristiques des drogues de synthèse, que l'on pourrait de ce fait presque qualifier de drogues virtuelles. Cette virtualité renvoie à un autre aspect de la «modernité» des drogues de synthèse : ces substances correspondent à une logique de réseau. L'exemple du boom de l'ecstasy et des *club drugs* en est la meilleure illustration. Les habitudes de consommation ont essaimé à partir de réseaux d'initiés constitués en cercles de moins en moins restreints. Les milieux gays ont joué un rôle déterminant dans ce processus. D'abord, au milieu des années 1980, avec l'exportation de l'ecstasy depuis les discothèques *acid house* des États-Unis vers leurs homologues européennes. Mais aussi, depuis le début des années 1990, avec la popularisation de l'usage récréatif d'une série de substances nouvelles, souvent en suivant un axe Londres, San Francisco, Miami, Sydney, Cape Town, «capitales» de la communauté gay. C'est ainsi que deux autres produits, initialement popularisés par la communauté gay, bénéficient aux États-Unis de l'interdiction du *Rohypnol*<sup>®</sup>. Leur consommation se développe à Miami et dans les grandes villes de la côte Est. Il s'agit du GHB (gamma-hydroxybutyrate), un sédatif utilisé comme somnifère dans les années 60-70 qui est devenu populaire chez les culturistes pour sa faculté de stimuler l'hormone de croissance. Il est apparu en 1995-96 sur la scène techno européenne, cette fois en raison de son effet euphorisant/désinhibiteur accentué par la prise d'alcool (ce qui en fait aussi, aux États-Unis, une *date rape drug* comme le flunitrazépam). De même que la kétamine (chlorhydrate de kétamine ou «Special K»), un anesthésiant utilisé, entre autres, en médecine vétérinaire, et qui est chimiquement proche de la phencyclidine (PCP) aux effets hallucinogènes, est passée des gymnases aux discothèques. Aux États-Unis, sa vente est simplement restreinte dans la plupart des États (mais la kétamine est classée comme stupéfiant à New York). Enfin, on peut rappeler qu'en 1993 un analogue de l'ecstasy jusque-là inconnu aux États-Unis, le 2C-B ou Nexus, a fait son apparition à Miami en provenance de Cape Town. Les nouveaux modes de communication (internet) interviennent également dans la diffusion des stimulants synthétiques (forums de discussion entre usagers, échanges de recettes de préparation, information sur les derniers nés des analogues) et de toutes les autres substances qui y sont associées dans la culture *rave*.

### ***Le monde des stimulants***

L'étude du marché des psychotropes impose un autre constat important : les drogues de synthèse ne se substituent généralement pas aux drogues classiques. Elles satisfont une demande nouvelle (par exemple, la majorité des usagers de méthaqualone (*Quaaludes*) aux USA consomment la drogue avec de la marijuana et/ou de l'alcool mais pas d'autres drogues, même si le *speedball* avec morphine ou cocaïne est une pratique courante dans certaines régions) ou complémentaire, comme le montre, en Europe occidentale, le boom des stimulants chez une population adolescente également forte consommatrice de dérivés du cannabis. Dans ce dernier cas, apparaît une nouvelle forme de polytoxicomanie (cannabis, alcool, autres amphétamines, LSD, cocaïne) qui ne correspond pas à l'opportunisme désespéré des toxicomanes marginalisés (la défonce à tout prix) mais à un utilitarisme hédoniste (une «culture jeune de la fête»<sup>16</sup>). En outre, dans les pays du Sud, on constate ce paradoxe : les drogues de synthèse sont parfois la tradition et les drogues naturelles la nouveauté : la *Pervitine* en ex-Tchécoslovaquie laisse peu

---

<sup>16</sup> Readhead, S. : *Ecstasy : au-delà de la transgression, la régulation de l'usage et la naissance d'une jeune culture de l'excès* Manchester : Metropolitan University of Manchester, 1994.

à peu place à l'héroïne, depuis le milieu de la décennie ; le Mandrax, en Afrique australe, perd du terrain au profit du crack et, bientôt, de l'héroïne.

Ce phénomène n'est pourtant pas aussi récent qu'on le pense généralement. Il repose même sur des traditions de consommation bien établies selon les régions du monde. La nouveauté réside surtout dans la formation d'un appareil industriel de production clandestine aux mains de groupes criminels puissants (triades chinoises, cartels mexicains, mafias italiennes, russes, néerlandaises, britanniques ou turques) qui trouvent dans les psychotropes une voie de diversification de leurs activités.

Le type de produits consommés permet de distinguer trois grands marchés des drogues de synthèse. Ces trois sous-ensembles se recoupent d'ailleurs parfois. Le «monde des stimulants», de loin le plus important, regroupe les États-Unis, la région Asie-Pacifique, l'Europe (principalement de l'Est et du Nord) et le Moyen-Orient. Or, 95 % des saisies mondiales d'amphétamine sont effectuées en Europe, ce qui représentait, en 1997, selon Interpol, 1,6 t et 252 000 comprimés (soit 265 kg de plus que l'année précédente). Le Royaume-Uni arrive en tête (691 kg), suivie de l'Allemagne (177 kg, contre 107 en 1996) et de la France (175 kg contre 56 en 1996). Cette situation correspond, en fait, à des traditions de consommation établies de longue date. Les spécialistes européens de la toxicomanie<sup>17</sup> distinguent trois modes de consommation de l'amphétamine en Europe.

L'«usage chronique» est le fait d'une population marginalisée comparable à celle des héroïnomanes. On le trouve dans les pays où l'abus d'amphétamine est le plus ancien : pays scandinaves, Allemagne, Royaume-Uni. En Suède, en 1943, 35 % de la population adulte avait utilisé de l'amphétamine au cours de l'année précédente. L'abus de cette substance a commencé dans les années 1950. En 1965, Stockholm comptait officiellement 4 000 «accros» à l'amphétamine. On estime aujourd'hui que 81 % des toxicomanes suédois – estimés à 17 000 en 1992 – consomment de l'amphétamine injectable et qu'elle est la drogue de prédilection de 44 % d'entre eux. Dans les pays d'Europe de l'Est comme la Russie, la République tchèque ou la Pologne, l'amphétamine a joué historiquement un rôle de substitut aux drogues dures «occidentales» comme l'héroïne, inabordable pour le citoyen moyen. C'est ainsi, par exemple, que les dérivés de l'amphétamine, sous forme injectable (notamment la *Pervitine*, nom commercial de la méthamphétamine), continuent de dominer le marché tchèque.

«L'usage utilitaire», ensuite, le mode de consommation historiquement et universellement le plus répandu, relève initialement plus du doping que de la toxicomanie. Ici, les stimulants servent à améliorer les performances des camionneurs, étudiants, travailleurs de nuit, sportifs, ou entrent dans le régime des femmes soucieuses de perdre du poids. Le meilleur exemple en est le marché espagnol (en 1969, 66 % des étudiants du pays reconnaissent avoir eu recours à de l'amphétamine à l'occasion d'examens ou de fêtes).

Reste enfin «l'usage récréatif», forme qui connaît sans aucun doute la plus forte progression, notamment chez les jeunes, et qui sera développée plus loin à propos du «monde de l'ecstasy». Ce type de consommation relève de la tradition chez la jeunesse du Royaume-Uni où les pilules des gangs de motards des années 1950 avaient suivi l'amphétamine des danseuses (les Flappers) des années 1920, et précédé le *speed* des mods et rockers des années 1960 ainsi que des punks des années 1970 ou, aujourd'hui, la panoplie des *club drugs*...

---

<sup>17</sup> European Monitoring Centre for Drugs and Drug Addiction : *New Trends in Synthetic Drugs in the European Union*, EMCDDA Insights Series n°1, novembre 1997.

Hormis l'Europe, un stimulant connaît une véritable explosion : le chlorhydrate de dextrométhamphétamine, notamment sous sa forme cristallisée et fumable connue sous le nom d'*ice* aux États-Unis et en Angleterre, *cristal* au Mexique ou *shabu* en Asie. Dans cette région du monde, le marché de la méthamphétamine était, depuis les années 1950, quasiment confiné au Japon, où la consommation (traditionnellement de type utilitaire) connaît un nouveau pic depuis le milieu de la présente décennie<sup>18</sup>.

Les Philippines ou la Corée du Sud, initialement plaques tournantes du trafic à destination du marché nippon, ont vu se développer une importante consommation locale (les Philippines compteraient 1,7 million d'utilisateurs de *shabu*, dont 1,2 million de moins de 18 ans). L'usage utilitaire d'amphétamine est par ailleurs très répandu dans le reste de l'Asie du Sud-Est (Thaïlande, Birmanie, Laos, Indonésie<sup>19</sup>).

Aux États-Unis, la méthamphétamine était, dans les années 1960, connue dans le Midwest comme la «cocaïne du plouc» (*redneck cocaine*). Au début des années 1990, elle a fait un retour spectaculaire, qui a connu son apogée en 1994-95. Depuis, la consommation s'est stabilisée et, en 1997, la *meth* apparaît plus que jamais comme la drogue de l'Ouest. Dans les grands centres urbains, elle profite du déclin de la consommation de crack. En Arizona, la méthamphétamine est la drogue la plus consommée, avec l'héroïne. C'est aussi la drogue N°1 à Hawaii, San Diego et San Jose (Californie), Seattle (Washington), Denver (Colorado). Elle est injectée (à San Francisco, à Denver ou au Texas) ; fumée (sous forme d'*ice*) à San Diego ou Hawaii ; sniffée (à Minneapolis ou Saint-Louis). Dans tous les cas, pour reprendre notre nomenclature, les États-Unis connaissent essentiellement un usage chronique et utilitaire de la méthamphétamine.

### ***Les transformations de l'ecstasy***

Le «monde de l'ecstasy», que l'on pourrait aussi appeler «monde des *club drugs*», recoupe pour l'essentiel le monde des stimulants, même s'il est plus restreint. Il s'agit avant tout de l'Europe occidentale où, depuis les étés 1987 et 1988 (*Love Summers*), s'est développé dans la jeunesse un modèle hédoniste, ce qu'il est convenu d'appeler la sous-culture rave, associant musique, convivialité et drogues, au premier rang desquelles l'ecstasy (ou MDMA) et autres stimulants de synthèse à effets hallucinogènes (methcathinone, MDEA, MBDB, 2-CB, etc.).

Les statistiques de saisies d'ecstasy et de produits analogues en Europe fournies par Interpol mettent en évidence la stabilité de ce marché depuis deux ans : 693 kg en 1995, 830 kg en 1996, 826 kg en 1997. Les principales saisies répertoriées par l'Organisation mondiale des douanes ont eu lieu en Allemagne (49 saisies représentant 19,88 kg et 346 134 comprimés), au Royaume-Uni (35 saisies, soit 453,37 kg et 90 999 comprimés), en France (44 saisies, soit 12,53 kg et 115 071 comprimés), aux Pays-Bas (245 000 comprimés en 10 saisies) et en Belgique (6 saisies soit 79,81 kg et 89 000 comprimés). Tradition oblige, la consommation est particulièrement enracinée en Grande-Bretagne (470 kg en 1997), où plus de 500 000 comprimés sont ingérés chaque week-end, selon l'estimation la plus généralement admise, en Allemagne (175 kg), en Belgique (104 kg) et en France (33 kg), encore que, dans ces deux derniers pays, les saisies portent généralement sur de la marchandise en transit vers le Royaume-Uni et les deux grands marchés de l'Europe du Sud : l'Espagne ou l'Italie. Si les Pays-Bas n'apparaissent qu'en

---

<sup>18</sup> Voir chapitre «Japon».

<sup>19</sup> Voir chapitres consacrés à ces pays.

cinquième, voire sixième, position (25 kg en 1997, contre 27 en 1996), ce pays est la source de 60 % des produits saisis en Europe.

Il ressort de la plus complète des études sur la consommation de drogues de synthèse dans l'Union européenne réalisées à ce jour<sup>20</sup> que l'ecstasy est la drogue qui y connaît la plus forte progression depuis le milieu des années 1990, notamment chez les moins de 25 ans. Des sondages réalisés auprès de clients de discothèques en 1995 ont montré qu'à Amsterdam 52 % d'entre eux avaient déjà pris de l'ecstasy, dont 41 % au cours de l'année précédente. Dans le nord-est de l'Italie, selon les clubs, les résultats donnaient entre 9 % et 65 % d'usagers. En France, un rapport publié en février 1998<sup>21</sup> cite une enquête sur les conduites toxicophiles dans les centres de sélection (enquête réalisée en 1996 par le service de santé des armées auprès d'un échantillon de 2 800 jeunes hommes âgés de 20 ans en moyenne). Il y apparaît que 3,9 % ont déjà essayé l'ecstasy et que 1,2 % en consomment régulièrement, soit 5,1 % en ayant consommé au moins une fois. «Au vu de cette source d'information, commentent les auteurs, l'usage d'ecstasy s'est fortement accru entre 1995 et 1996».

On note parallèlement, dans les pays européens traditionnellement consommateurs d'amphétamine, une évolution vers son usage récréatif par les plus jeunes : en 1995, 7 % des Allemands originaires de l'ouest du pays, âgés de 18 à 20, reconnaissent avoir consommé de l'amphétamine au moins une fois dans leur vie (contre 0,8 % en 1990). En Espagne, en 1995 toujours, si 2,3 % de la population âgée de 15 à 70 ans dit avoir consommé de l'amphétamine une fois dans sa vie, la proportion passe à 5 % pour les 19-24 ans. Enfin, en Grande-Bretagne, en 1996, on passe de 9 % chez les 16-59 ans à 16 % des 16-29 ans. De même, le boom de l'ecstasy s'assortit du retour en vogue, chez les adeptes de la mode techno/rave, d'une série d'autres drogues de synthèse regroupées sous le vocable de *club drugs* ou *dance drugs* et dont l'usage participe de la même préoccupation hédoniste. Elles ont pour but de désinhiber leur consommateur, d'accentuer l'effet hypnotique ou euphorisant de la musique, ou bien d'améliorer les performances physiques du danseur. Il s'agit d'hallucinogènes (le LSD 25 ou «acide», particulièrement populaire chez les adolescents qui apprécient ce produit «psychédélique» bon marché dont les effets se prolongent jusqu'à 12 heures ; la kétamine), de sédatifs (le GHB) ou de stéroïdes.

Depuis le début des années 1990, ce modèle européen a essaimé dans un certain nombre de grands centres touristiques et urbains. Ainsi, paradoxalement, les États-Unis commencent à peine à découvrir la consommation d'ecstasy comme phénomène de masse. C'est pourtant des campus et des discothèques d'outre-Atlantique que la «pilule de l'amour» était partie à la conquête de la Grande-Bretagne. En 1997, la police américaine n'a enregistré que trois saisies d'ecstasy (soit 21 436 comprimés). La drogue est vendue dans les clubs et, même si les prix sont en baisse (de 5 à 30 dollars le comprimé en 1997 selon les régions, contre 15 à 50 dollars en 1996), sa consommation reste limitée aux grandes villes et à un public blanc jeune ou adolescent. Un marché australien s'est développé de la même manière. Enfin, en Afrique du Sud, l'ecstasy s'impose depuis 1994 au sein des communautés blanches de Cape Town et Johannesburg, sous la double influence de la Grande-Bretagne et des Pays-Bas, pays avec lesquels subsistent de forts liens culturels<sup>22</sup>. Mais le marché émergent le plus significatif, pour ce qui concerne l'ecstasy et ses analogues, est celui de l'Asie du Sud-Est. À partir de foyers initiaux essentiellement touristiques (Djakarta et Java en Indonésie, centres touristiques de Malaisie et de Thaïlande), l'ecstasy

---

<sup>20</sup> *New Trends in Synthetic Drugs in the European Union* op. cit.

<sup>21</sup> Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT) : *Consommation d'ecstasy en France : indicateurs et tendances*. Paris, 1997.

<sup>22</sup> Voir chapitre «L'Afrique du Sud et son environnement».

s'est développée par imitation sur le terreau favorable du marché ancien et prospère des STA. De zéro saisie d'ecstasy et analogues répertoriée par l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD) dans la région Asie-Pacifique en 1993, on est ainsi passé à 407 862 comprimés et 54,26 kg en 1997.

L'Asie du Sud-Ouest n'est pas épargnée, même si, comme le note la police indienne, le phénomène «se limite à une demi-douzaine de campus universitaires dans les grandes villes du pays, là où les étudiants sont influencés par les modes occidentales». Ces modes, popularisées par les jeunes Indiens ayant voyagé à l'étranger, notamment en Grande-Bretagne, et surtout par les médias, ont entraîné une vogue de l'ecstasy et de la mescaline. Par exemple, des policiers de Madras qui effectuaient, au mois d'avril 1998, un contrôle de routine dans une boutique près du campus de l'université, sont tombés sur une boîte sans étiquette qui contenait 120 pilules d'une substance inconnue. Un mois plus tard, le laboratoire américain auquel elles avaient été envoyées à des fins d'analyse indiquait qu'il s'agissait d'ecstasy. Ces drogues sont importées soit par voie maritime, soit du Népal par voie terrestre. Leur consommation a été freinée jusqu'au début de 1998 par leur prix prohibitif. La gélule d'ecstasy, par exemple, coûtait 40 dollars. Selon les boutiquiers qui fournissent les étudiants à New Delhi, et qui ont été interrogés par le correspondant de l'OGD, la chute récente des prix signifie que ces drogues sont désormais fabriquées soit en Inde, soit en Birmanie, de l'autre côté de la frontière, dans les laboratoires qui produisaient jusque-là de l'héroïne.

### *Le monde des médicaments*

Il s'agit de régions où, jusqu'à la fin des années 1980, la consommation de stupéfiants se réduisait quasiment à l'abus de médicaments – qu'ils soient excitants ou, comme c'est majoritairement le cas, calmants – détournés de leur usage thérapeutique. Les psychotropes apparaissent alors comme un substitut, une «drogue du pauvre». De fait, l'abus de médicaments était traditionnellement l'apanage des centres urbains d'Afrique ou des pays de l'Est. Le cas de la *Pervitine* en ex-Tchécoslovaquie a déjà été évoqué. On pourrait aussi rappeler celui du Mandrax et du *Wellconal*<sup>®</sup> en Afrique du Sud<sup>23</sup>. Parfois, aux contraintes économiques s'ajoutent des motivations culturelles : dans les pays musulmans, on qualifie parfois les psychotropes d'alcool sec. Les stimulants synthétiques de type *Captagon* sont particulièrement populaires dans la péninsule arabique, l'amphétamine au Pakistan (principalement chez les chauffeurs de camions et les femmes), et les benzodiazépines sont en plein essor au sein d'une population algérienne traumatisée par la violence.

Alors que les pays du Sud s'ouvrent de plus en plus aux drogues dites naturelles, les pays riches n'échappent pas au phénomène du détournement de médicaments. C'est ainsi que les spécialistes européens s'inquiètent de la place qu'il tient dans le développement des polytoxicomanies (certains parlent de «pharmacologie de la rue»<sup>24</sup>). Les toxicomanes ont, en effet, pris l'habitude de réaliser leurs propres cocktails, substituant telle drogue licite à tel produit illicite, ou ajoutant à la prise de drogue celle d'un psychotrope pour en compenser ou, au contraire, en accentuer les effets. C'est ainsi que le témazépam (une benzodiazépine), qui faisait l'objet d'un abus massif en Écosse depuis le milieu des années 1980 a fini par y être interdit à la vente sous forme de gélule en 1996. C'est encore en 1996 que les États-Unis ont décidé d'interdire l'importation d'une autre benzodiazépine, le flunitrazépam, surtout connu sous la marque *Rohypnol*<sup>®</sup>. Acheté en grandes quantités dans les pharmacies de Colombie ou du

---

<sup>23</sup> Voir chapitres consacrés à ces pays.

<sup>24</sup> Toufik, A. (CRIPS Ile-de-France) et Mucchielli, A. (REPSUD 06) : «Pharmacologie de la rue», in Médecins du Monde : *Détournement de médicaments*, dossier, mai 1998.



Mexique, le flunitrazépam avait fait son entrée dans la panoplie des *club drugs* consommées principalement à Miami, Atlanta et Washington DC, mais aussi tout le long de la frontière mexicaine (Texas). Apprécié pour son effet désinhibant, surtout lorsqu'il est consommé avec de l'alcool, le *Rohypnol*<sup>®</sup> avait également été mis en cause dans de nombreux cas de viols de jeunes filles droguées à leur insu dans des soirées (d'où son surnom de *date rape drug*, littéralement «drogue du viol prémédité»). Depuis l'interdiction, un substitut triomphe le long de la frontière mexicaine : le clonazépam, connu internationalement sous la marque *Rivotril*<sup>®</sup> et importé clandestinement du Mexique (bien qu'à la différence du *Rohypnol*<sup>®</sup>, il soit commercialisé aux États-Unis).

### ***Production et trafic : des recettes de «cuisine» aux usines des cartels***

La production de drogues de synthèse (et, typiquement, celle des STA) suit un modèle en trois phases, décrit par les spécialistes<sup>25</sup>. Au premier stade, la «surprescription» de médicaments à effets psychotropes est suivie par des détournements à grande échelle qui conduisent à un durcissement des contrôles (réglementation de la distribution d'amphétamine aux États-Unis et au Royaume-Uni dans les années 1960 et de certaines benzodiazépines aux États-Unis et en Angleterre en 1996). La disponibilité moindre des produits conduit à une deuxième phase : celle de leur «reproduction» dans des laboratoires clandestins (amphétamine à partir des années 1960, Mandrax à partir du milieu des années 1980). Enfin, arrive le temps de l'«innovation» : des substances jamais testées dans le cadre de l'industrie pharmaceutique sont mises au point clandestinement et introduites directement sur le marché illicite. Aujourd'hui, le passage d'une phase à l'autre est de plus en plus rapide. En Europe et aux États-Unis, en ce qui concerne les STA, le passage de la phase I à la phase II s'est opéré dans les années 60. Il a fallu attendre la fin des années 80 pour passer à la phase III (la production clandestine d'ecstasy aux Pays-Bas a commencé en 1989-90). Or, la Birmanie, le Mexique ou l'Afrique du Sud, par exemple, viennent de passer de la phase I à la phase III en moins d'une décennie. C'est en ce sens que l'on peut parler de révolution mondiale des drogues de synthèse. L'effondrement du communisme y a sans conteste joué un rôle moteur en mettant au service des organisations criminelles le formidable potentiel des industries chimiques de l'ex-bloc soviétique et d'une Chine populaire muée en dragon économique. Depuis lors, la demande sans cesse croissante est satisfaite par une production clandestine multiforme, issue de la «cuisine» du Midwest américain comme des raffineries baltes, birmanes ou mexicaines.

La méthamphétamine fournit la meilleure illustration de ces différences d'échelle. Aux États-Unis, ce marché était initialement alimenté par une production artisanale locale, dont la distribution était contrôlée par les gangs de motards et par les yakuza, qui assuraient la fourniture d'*ice* aux touristes japonais (et aux résidents d'origine asiatique) de Hawaï et de Californie. Depuis, les filières se sont à la fois démocratisées et sophistiquées. Les «cuisines» tendent à se développer dans les zones rurales du Midwest : 396 laboratoires ont ainsi été démantelés en 1997 dans le seul État du Missouri, soit deux fois plus qu'en Californie, qui en est pourtant le premier État producteur.

À partir d'une recette disponible sur internet, un amateur peut aisément convertir une mise de fonds de 150 dollars en un revenu de 1 000 à 1 200 dollars. La matière première est notamment fournie par les produits parapharmaceutiques licites à base d'éphédrine (souvent regroupés sous le vocable *herbal ecstasy*) qui connaissent un gros succès dans les magasins de forme/diététique, ce qui rend le contrôle très difficile. L'éphédrine peut aisément en être extraite pour produire méthamphétamine et

---

<sup>25</sup> Remberg, B. : «Stimulant Abuse : From Amphetamine to Ecstasy», in UNDCP : *World Drug Report*, Oxford : Oxford University Press 1997.

methcathinone. À l'autre bout de l'échelle, de véritables cartels mexicains de la méthamphétamine – notamment l'organisation des frères Amezcua, liée au cartel de Tijuana<sup>26</sup> –, alimentent le marché nord-américain depuis de multiples laboratoires installés dans la zone frontalière ou aux États-Unis mêmes (Californie, Arizona). La distribution est assurée par des gangs latinos qui ont pris le pas sur les motards.

En 1997, sur 48 saisies de méthamphétamine aux États-Unis (soit 1,1 t), la drogue provenait du Mexique dans 16 cas. À Miami, la drogue est importée dans des cargaisons mixtes comprenant également héroïne et cocaïne. De même, à Hawaï, ce sont des réseaux mexicains basés en Californie qui tiennent à présent le haut du pavé. En Asie, en revanche, la scène des psychotropes laisse peu de place à la petite entreprise. Les principaux fournisseurs du marché local sont la Chine et la Birmanie (plus de 5 millions de comprimés y ont été saisis par les autorités en 1997), mais des laboratoires clandestins sont aussi signalés au Laos, aux Philippines et, depuis 1997, au Vietnam. Les puissantes organisations de trafic d'héroïne du Triangle d'or comme l'United Wa State Army (USWA) se sont investies massivement dans la production des stimulants de synthèse (amphétamine, méthamphétamine et, plus récemment, ecstasy) à partir de précurseurs chimiques en provenance de Chine<sup>27</sup>.

Pour ce qui est de l'amphétamine, les saisies au Pays-Bas ont progressé de 400 grammes en 1996 à 100 kilos et 19 000 comprimés en 1997. Cela est un signe que les autorités ont décidé d'intervenir alors que leur pays – accusé par ses partenaires européens d'être aux drogues de synthèse ce que la Colombie est à la cocaïne –, reste le premier fournisseur de l'Europe occidentale en amphétamine (les Pays-Bas sont le pays d'origine de 956 kg sur 1,6 t saisie en Europe en 1997), devant la République tchèque et la Pologne, où 10 laboratoires clandestins ont été détruits en 1997 (contre 2 en 1993). Ce dernier pays fournit en moyenne 20 % de l'amphétamine saisie en Allemagne et 40 % de celle des pays Scandinaves. Des laboratoires établis en Lituanie, Lettonie, Hongrie, République tchèque, Bulgarie (222,34 kg saisis par la douane dans une remorque de camion en 1997), en Ukraine et au Royaume-Uni approvisionnent également les marchés de l'Union européenne.

Le fait que, selon les observations de l'OGD, les comprimés vendus à Paris et en Angleterre pour de l'ecstasy sont, de plus en plus fréquemment, de l'amphétamine quasiment pure, pourrait être un indice de l'afflux des produits de l'Est. En Russie, enfin, un stimulant synthétique, l'amfépramone, connaît un succès spectaculaire (en 1997, 263 727 comprimés en 95 saisies, contre 141 445 pour 100 saisies en 1996). Il s'agit, dans la quasi-totalité des cas, de comprimés importés de Chine par train ou par avion. En 1997, les autorités du Kazakhstan ont démantelé un réseau spécialisé dans ce trafic.

Jusqu'à présent, la production d'ecstasy était un monopole européen. Les principaux producteurs sont, de loin, les Pays-Bas, mais des laboratoires ont déjà été signalés ou démantelés, notamment en Hongrie, dans les pays baltes, en France, en Grande-Bretagne et en Espagne. L'essentiel de l'ecstasy consommé en Asie provient encore des Pays-Bas par voie aérienne, comme l'ont prouvé la saisie à l'aéroport d'Amsterdam, en avril 1997, de 95 696 comprimés sur un voyageur se rendant en Malaisie et les 66 000 comprimés saisis en deux autres occasions la même année sur des passagers à destination de l'Asie. En février 1997, à Anvers (Belgique) 42 kg étaient encore interceptés dans un envoi postal à destination de l'Indonésie. Singapour est le principal point de transit de ces filières. Mais une production locale est en train de se développer en Asie, ainsi que le démontre le démantèlement d'un laboratoire clandestin à Nanning (Chine) en novembre 1997 (25 kg saisis). Par ailleurs, en Indonésie, si aucune raffinerie n'a

---

<sup>26</sup> Voir chapitre «Mexique».

<sup>27</sup> Voir chapitres «Birmanie», «Chine», «Laos» et «Thaïlande».

encore été découverte, il est plus que probable qu'un certain nombre d'entre elles soient déjà opérationnelles. L'existence de telles installations est, en revanche, une certitude en Birmanie et en Australie<sup>28</sup>.

Depuis le milieu des années 1990, les contrôles se sont renforcés avec la prise de conscience du phénomène par les autorités internationales. Une des conséquences a été la modification des structures de production dans les anciens pays du bloc soviétique. Alors qu'au début des années 1990 la production de drogues de synthèse y était essentiellement le fait d'industries pharmaceutiques mal (ou trop bien) contrôlées, elle est de plus en plus remplacée par celle de laboratoires clandestins, plus discrets. À l'inverse, en Asie, la production de psychotropes est parfois devenue affaire d'État. La République populaire de Chine est le premier producteur mondial d'éphédrine, le principal précurseur de la méthamphétamine (et de la méthcatinone, populaire en Russie et en Asie centrale sous le nom d'éphédrone), indifféremment obtenue par synthèse ou tirée de l'*Ephedra*, une plante qui pousse à l'état sauvage notamment au Yunnan et au Fujian. Régulièrement, des tonnes d'éphédrine chinoise destinées aux laboratoires clandestins sont saisies à travers le monde. Des quantités aussi importantes de précurseur ne peuvent être fabriquées et transportées que par des militaires de l'Armée populaire de libération (APL)<sup>29</sup>.

Plus spectaculaire encore est l'exemple de la Corée du Nord. De multiples indices montrent que les autorités de Pyongyang ont développé la production industrielle de divers psychotropes pour contribuer à satisfaire leur besoin désespéré de devises. Il s'agit d'abord de méthamphétamine destinée au marché japonais. Ainsi, en 1998, la police de Bangkok a saisi à l'aéroport 2,5 t d'éphédrine. Le précurseur, qui venait d'Inde et était destiné à la Corée du Nord, n'avait pas été déclaré comme l'impose la loi. Le gouvernement nord-coréen a déclaré que le produit devait entrer dans la composition d'un décongestionnant nasal. La quantité importée aurait permis de faire face à la consommation d'une année entière et, surtout, il est tout à fait étonnant qu'un pays qui connaît la famine utilise le fret aérien, très coûteux, pour une marchandise qui n'est pas de première nécessité. En revanche, cette dépense prend tout son sens lorsque l'on se souvient qu'en avril 1997 la douane japonaise avait saisi, à Hososhima, 58,4 kg de méthamphétamine dissimulés dans des pots de miel, à bord d'un cargo nord-coréen. Les commanditaires, liés à une association de résidents coréens au Japon notoirement proche du régime de Pyongyang, avaient déjà été accusés d'importer clandestinement des armes et de la méthamphétamine pour les vendre aux yakuza.

Le marché des médicaments détournés a, lui aussi, connu l'irruption du crime organisé. En 1997, 1,1 million de comprimés de *Captagon* (ou fénétylline), stimulant synthétique produit en Allemagne et en Bulgarie, a été saisi sur des filières turques. En Jordanie, ce sont 3 millions de comprimés divers que la police a intercepté en 1997, soit dix fois plus qu'en 1996. Les réseaux turcs mettent ainsi à profit leurs routes de l'héroïne pour acheminer à contresens des stimulants destinés au marché arabe. Par ailleurs, les réseaux de l'Est jouent un rôle déterminant dans ces trafics. Le rapport annuel de l'OGD pour 1995-96 évoquait le rôle de l'Ukraine comme «pharmacie de l'Europe de l'Est». La Slovaquie et la Lituanie apparaissent également comme pays-source de filières de diversion de produits pharmaceutiques à destination des pays scandinaves (Suède, Norvège, Danemark) où ont lieu la quasi-totalité des saisies européennes de flunitrazépam (*Rohypnol*<sup>®</sup>). En Afrique, enfin, il faudrait citer les cas de la Côte-d'Ivoire (les produits pharmaceutiques représentent le premier poste des importations du pays) et, surtout, du

---

<sup>28</sup> Voir chapitres consacrés à ces pays.

<sup>29</sup> Voir chapitre «Chine».

Nigéria, plaques tournantes du commerce illicite de médicaments, ainsi que l'exemple moins connu du Lesotho qui joue un rôle important dans le trafic de diazépam (*Valium*<sup>®</sup>) en Afrique australe.

## **POLY-TRAFIC ET POLY-USAGE AU ROYAUME-UNI : MODELE POUR L'EUROPE ?**

Le Royaume-Uni (R.U.) est le plus grand marché européen de consommation de substances illicites. Une multitude d'indicateurs ne laissent planer aucun doute sur son importance. Le cannabis reste, et de loin, la drogue la plus utilisée, mais l'amphétamine et d'autres stimulants de synthèse, le LSD, les champignons et toutes les autres substances qu'on appelle les *dance drugs* ou *club drugs* en Grande-Bretagne sont très répandus. Cocaïne et héroïne sont également très présentes sur la scène britannique, mais elles font l'objet d'une consommation discrète, voire cachée (surtout pour la cocaïne), et sont de ce fait sous-représentées dans les estimations de prévalence nationale.

La banalisation du «poly-usage» fait que le consommateur ne considère plus les drogues comme des fruits défendus mais comme des outils permettant de maximiser le plaisir hédoniste retiré des activités de loisir, ou encore d'être plus performant dans l'activité professionnelle. Cette mentalité utilitariste pousse les consommateurs à élaborer leur propre pharmacopée, utilisant telle drogue pour atténuer les effets négatifs de telle autre ou au contraire en renforcer les effets perçus comme positifs. Dans cette logique, les barrières entre produits licites et illicites, drogues «douces» et drogues «dures» tendent à s'estomper et, à la limite, plus aucun produit n'est perçu comme une drogue susceptible de créer une dépendance.

C'est dans ce contexte que, début août 1998, Keith Hellowell, le premier «Tsar antidrogues» britannique (nommé par Tony Blair en octobre 1997), annonçait à ses compatriotes qu'une nouvelle «épidémie d'héroïne» menaçait la Grande-Bretagne. Le gouvernement, relayé par la presse, affirme que les maîtres du marché britannique de l'héroïne – et donc les responsables de l'épidémie – sont des «Chypriotes turcs» basés dans la partie nord de Chypre mais se fournissant en Turquie. Londres les accuse de bénéficier de la protection des autorités d'Ankara (le clan Çiller<sup>30</sup>) et exerce des pressions diplomatiques sur la Turquie. Les arrestations de trafiquants turcs se sont multipliées depuis 1995.

Selon Keith Hellowell, ces étrangers ont mis en place une stratégie pour créer une nouvelle clientèle au sein de la jeunesse et des classes moyennes. Mais si les narcos turcs ont le quasi-monopole du marché de gros de l'héroïne en Grande-Bretagne, c'est en partenariat avec la mafia locale. En effet, divers éléments suggèrent que ce sont des Britanniques qui tiennent la distribution, et jouent même un rôle majeur au niveau européen.

### ***Expansion et rajeunissement du plus grand marché d'Europe***

Une étude de l'Office of National Statistics (ONS) publiée en juillet 1998 estime que les recettes du crime organisé au R.U. sont si élevées que le fait qu'elles ne soient pas comptabilisées dans les comptes nationaux «donne une image déformée de l'économie britannique». D'après cet organisme officiel, les consommateurs de drogues dépenseraient chaque année pas moins de 7,5 milliards de livres sterling (75 milliards de francs) pour se fournir, la prostitution ne rapportant «que» 1,2 milliard<sup>31</sup>. En effet, au moins 25 % des Britanniques âgés de 15 à 69 ans ont consommé une drogue illicite une fois dans leur vie (soit 10 millions de personnes), d'après les estimations de prévalence pour 1995/1996 (les plus récentes à la

---

<sup>30</sup> Voir chapitre «Turquie».

<sup>31</sup> ONS : «Developing a methodology for measuring illegal activity for the UK national accounts», in *Economic Trends*, Juillet 1998.

date de rédaction de cet article) élaborées par l'Institute for the Study of Drug Dependence (ISDD)<sup>32</sup>. Cet organisme de recherche indépendant estime en outre qu'environ 10 % des Britanniques (4 millions de personnes) ont consommé une drogue dans l'année précédente, et 5 % dans le mois précédent.

Divers rapports officiels indiquent que le marché est en expansion. Le nombre des morts par surdose augmente (de 1 399 en 1993 à 1 805 en 1995), et de plus en plus de personnes ont recours aux services sociaux pour des problèmes de drogue : une augmentation de 48 % entre 1993 et 1996<sup>33</sup>. La tendance est confirmée par les indicateurs de l'offre, tous à la hausse, comme dans le reste de l'Europe. Ainsi, le nombre des saisies, toutes drogues confondues, est en constante augmentation depuis le milieu des années 1980 : de moins de 10 000 en 1986 à plus de 120 000 en 1996. Il en va de même pour les quantités : entre 1986 et 1996, les quantités de cocaïne confisquées ont été multipliées par presque 10 ; celles de haschisch par 5,3 ; celles d'amphétamine par presque 23 ; et celles d'héroïne par 4,8<sup>34</sup>.

Les jeunes sont le groupe où la consommation de drogues est la plus répandue. Près de la moitié (48 %) des Britanniques âgés de 16 à 24 ans (3,5 millions de personnes) admettent avoir utilisé une substance illicite au moins une fois dans leur vie en 1995 (45 % en 1994). L'initiation à l'usage de drogue a lieu relativement tôt : on estime que 8 % des enfants âgés de 12 ans ont déjà pris de la drogue, et 33 % des enfants de 14 ans. Et la tendance est au rajeunissement de la population toxicomane. Ainsi, l'incidence (les nouveaux cas) de la toxicomanie chez les moins de 21 ans est passée de 8 % en 1991 à 11 % en 1995.

D'après l'ISDD, dans 80 % des cas, la drogue incriminée est le cannabis. Pas moins de 21 % de la population totale (plus de 8 millions de personnes), et surtout 40 % des jeunes de 16 à 25 ans, admettent en avoir consommé au moins une fois, tandis que 5 % des Britanniques de tous âges ont fait usage d'un dérivé du cannabis durant le mois précédent. Bien qu'ils soient élevés, ces chiffres ne sont pas uniques en Europe.

### *Les stimulants mènent la danse*

En revanche, la consommation des stimulants atteint des dimensions exceptionnelles en Grande-Bretagne, puisant son dynamisme dans la «scène de la danse» (*dance scene*), c'est-à-dire aux soirées en discothèques (et aux fêtes privées) où l'on danse jusqu'au petit matin — la distraction la plus populaire des jeunes Britanniques. L'usage de stimulants permet de danser plus longtemps sur les rythmes imposés par les *DJs* et les hallucinogènes permettent de mieux «rentrer» dans la musique.

La consommation des stimulants semble *de facto* dépénalisée. Et s'il est interdit de faire une publicité explicite pour les drogues, rien n'empêche d'emprunter des chemins détournés. Ainsi, la couverture du numéro d'août 1998 du magazine *Ministry* — émanation du mythique *Ministry of Sound*, une boîte de nuit londonienne à succès appartenant à James Palumbo, un proche du premier ministre Tony Blair — annonce un jeu : les lecteurs doivent découvrir le seul cachet de véritable ecstasy (MDMA) caché parmi une multitude de pilules alignées sur une double page couleur. En pages intérieures, une rubrique déplore

---

<sup>32</sup> ISDD : *Drug Misuse in Britain 1996*, ISDD, Londres, 1997.

<sup>33</sup> *Tackling Drugs to Build a Better Britain, The Government's Ten-Year Strategy for Tackling Drugs Misuse*, The Stationary Office, 27 avril 1998.

<sup>34</sup> Corkery, J.M. : «Statistics of drugs seizures and offenders dealt with, United Kingdom, 1996», in *Home Office Statistical Bulletin*, issue 10/98, 9 avril 1998.

la mauvaise qualité des derniers cachets d'ecstasy disponibles, et ironise sur les groupes de *dance music* «anti-drogues», prévoyant qu'«ils ne tiendront pas longtemps».

Le marché britannique est donc caractérisé par la prééminence des stimulants (dont le cannabis) et des hallucinogènes. L'ecstasy – mi-stimulant, mi-hallucinogène – représente en quelque sorte le compromis idéal, même si son usage semble en perte de vitesse au profit d'autres substances, l'alcool et le LSD en particulier. Mais le symbole de l'engouement britannique pour les stimulants reste le sulfate d'amphétamine (*speed*), la deuxième drogue la plus consommée dans le pays (parfois par voie intraveineuse). En troisième position, on trouve les hallucinogènes, comme le LSD (*acid*), dont l'usage est en hausse, et les champignons (psilocibes majoritairement), puis les stimulants de type ecstasy (MDMA, MDA, MDEA) et toutes les autres drogues de synthèse rentrant dans la catégorie des *dance drugs* (*ice*, amphétamine base, kétamine, méthamphétamine et autres dérivés de la phénéthylamine). Enfin, les drogues les moins consommées seraient l'héroïne (*scag*), la cocaïne (*Charlie*) et le crack (*rock*), dont on estime qu'elles sont utilisées par 1 % à 2 % de la population (et moins de 1 % sous forme intraveineuse).

Mais si la consommation de crack semble effectivement se restreindre à un petit noyau de toxicomanes urbains, l'héroïne (cf. *infra*) et surtout la cocaïne sont très certainement bien plus répandues que ne le suggèrent ces chiffres. On sait qu'au R.U., comme dans le reste de l'Europe, la consommation de cocaïne tend à être fortement sous-représentée dans les estimations nationales de prévalence parce que les consommateurs appartiennent aux élites, qu'ils sont bien armés pour la maîtriser, qu'ils ne causent pas de troubles publics et que les problèmes de dépendance que certains d'entre eux peuvent néanmoins rencontrer se règlent «en privé», c'est-à-dire sans recours aux structures publiques (de soins et de police), ce qui explique qu'ils n'apparaissent pas dans les statistiques<sup>35</sup>.

En fait, il est vraisemblable que ce sont tous les événements festifs qui rythment la vie de la jeunesse britannique actuelle – et jouent un rôle central dans sa socialisation – qui donnent lieu à la consommation de drogues. Par exemple, en plus des sacro-saintes soirées en boîte, le football, qui est un sport extrêmement populaire chez les jeunes Britanniques, est également une occasion de consommer des substances illicites. D'après des témoignages entendus par l'envoyé spécial de l'OGD, la consommation de cannabis et de LSD semble assez répandue dans les gradins des stades, notamment londoniens, alors que dans les loges réservées aux VIP, la drogue de choix est la cocaïne.

### ***Normalisation et poly-usage***

On ne s'étonnera donc pas que diverses études, dont celles menées par le sociologue spécialisé Howard Parker en 1995, affirment que, si la consommation de drogues augmente au sein de la jeunesse, c'est qu'elle est en voie de «normalisation», ce qui signifie qu'à terme, ce sont les jeunes non-consommateurs de drogues qui seront considérés comme déviants par leurs pairs. Cette thèse, bien que contestée par d'autres chercheurs, a été entérinée par les autorités politiques. Ainsi, l'un des objectifs de la nouvelle stratégie antidrogues sur 10 ans, rendue publique par le gouvernement travailliste en avril 1998, est de «rendre l'usage de drogues moins culturellement acceptable chez les jeunes», notamment en sensibilisant les enfants dès l'âge de 5 ans<sup>36</sup>.

---

<sup>35</sup> OGD : *Où va la cocaïne en France et en Europe ?*, rapport pour le ministère de la Recherche, Paris, 1996.

<sup>36</sup> *Tackling Drugs to Build a Better Britain*, op. cit.

La «normalisation» s'accompagne du développement du poly-usage de drogues et de la poly-toxicomanie, qui sont intimement liés. S'il devient normal de consommer de la drogue, pourquoi ne pas les essayer toutes ? Ces deux phénomènes traduisent le gouffre qui sépare l'*establishment* politique britannique de la jeunesse du pays. Alors que le premier insiste sur les méfaits de la consommation de drogues et multiplie les interdictions, la deuxième l'a dédramatisée, quand elle ne la revendique pas comme partie intégrante de sa culture. L'interdiction des *rave parties* par le gouvernement conservateur de John Major en 1994, basée sur une définition légale de la musique techno («des sons caractérisés en totalité ou en majorité par l'émission d'une succession de battements répétitifs»), a sans doute été l'expression maximale de ce conflit des générations. Dans un pays qui s'enorgueillit de ses pubs où la bière coule à flots et où l'alcoolisme fait des ravages, il est devenu difficile de convaincre la population des méfaits des drogues illicites, d'autant que la réduction de l'offre a échoué, en Grande-Bretagne comme ailleurs, et que les opportunités d'en consommer se sont multipliées.

C'est de moins en moins le produit qui détermine la consommation et de plus en plus «l'occasion qui fait le larron». On ne s'enferme plus dans l'usage d'une seule drogue en méprisant ou en diabolisant les autres, mais on instrumente les drogues en fonction du besoin. Ce n'est pas un hasard si ce sont les stimulants qui tiennent le haut du pavé de la scène britannique<sup>37</sup>. Et si la consommation d'un hallucinogène comme le LSD augmente, c'est au prix d'un «relookage» du produit qui est passé, d'après l'ISDD, du statut de *trance drug* à celui de *dance drug* : on l'achète aujourd'hui en dose de 50 à 70 microgrammes (contre 250 microgrammes dans les années 1970) pour 3 à 5 livres (soit à peine plus cher qu'un paquet de cigarettes) avant de sortir en boîte ou d'aller au match (et non plus pour un «voyage» d'introspection). Ainsi, les produits eux-mêmes sont contraints de s'adapter à la nouvelle tendance. Il est donc logique d'assister au développement d'un usage combinant le récréatif et l'utilitariste. La principale conséquence de la diffusion de ce modèle, c'est que la dépendance (*addiction*) tend à disparaître de l'esprit des consommateurs, en particulier les très jeunes, en tant que risque inhérent à l'usage de drogues. C'est par cette logique que les drogues dites «dures», comme l'héroïne, s'insèrent dans le marché de masse des substances récréatives.

### ***Héroïne : chronique d'une «épidémie» annoncée***

La campagne menée contre l'héroïne constitue une priorité gouvernementale car la nouvelle vague de cette drogue bouleverse les schémas épidémiologiques qui prévalaient jusqu'ici. D'après les estimations officielles, le pays compte actuellement de 100 000 à 150 000 consommateurs d'héroïne (environ 50 % se l'injectent), dont environ 45 000 dépendants recensés. Ces héroïnomanes «repérés» sont concentrés dans les quartiers pauvres des grandes villes du pays, notamment Londres, Manchester et Liverpool, que les spécialistes considèrent comme des zones endémiques d'héroïnomanie. Cette population de marginaux urbains, somme toute bien connue, était restée relativement stable et avait même tendance à vieillir depuis la dernière épidémie d'héroïne du début des années 1980, dont elle constitue en quelque sorte l'héritage.

Pour le Tsar Hellowell, la nouvelle épidémie découle d'une stratégie de «marketing» mise en place par les trafiquants afin de développer un marché de la consommation chez les adolescents. Un *brown sugar* assez pur pour être fumé ou sniffé est présenté dans un nouveau «packaging» : des sachets de 5 et 10 livres sterling (50 à 100 francs), voire parfois de 2 livres, qui fait entrer l'opiacé dans la gamme de prix des drogues récréatives de masse. Résultat : la majorité des nouveaux consommateurs recensés sont

---

<sup>37</sup> Voir chapitre «Les drogues de synthèse dans le monde».



toujours issus de milieux défavorisés, mais ils sont nettement plus jeunes : de 14 à 19 ans. De plus, s'ils restent majoritairement urbains, certains proviennent de zones rurales, et nombre d'entre eux ne vivent pas dans les zones habituelles d'endémie, mais dans des petites ou moyennes villes du centre, de l'est et du nord de l'Angleterre qui n'étaient pas jusqu'alors, considérées comme des zones sensibles à l'héroïne. D'autre part, des adolescents de classe moyenne ou aisée ont été victimes de surdoses ou de problèmes de dépendance, ce qui a poussé le gouvernement à évoquer la possibilité d'une diffusion du *brown sugar* au sein de vastes secteurs de la société.

En fait, il est presque certain que le pays compte beaucoup plus de consommateurs d'héroïne que les 150 000 estimés habituellement. Le boom actuel de l'héroïne a commencé au début des années 1990 (351,4 kilogrammes saisis en 1989 contre 602,7 kg en 1990), puis s'est accéléré en 1995, année où la barre symbolique de la tonne d'héroïne saisie a été franchie (744,2 kg en 1994 contre 1 394,6 kg en 1995). Depuis, les saisies d'héroïne au R.U. ne sont jamais inférieures à une tonne par an, et dépassent les deux tonnes pour la première fois en 1997 (2 067,2 kg<sup>38</sup>).

Si les estimations de la population consommatrice d'héroïne ne reflètent ce phénomène encore que partiellement, c'est sans doute que l'héroïne fumée à des fins récréatives met plus de temps à engendrer des problèmes de dépendance et à pousser les toxicomanes à se faire connaître. De plus, des cas graves passent inaperçus. Ainsi, les familles aisées préfèrent souvent envoyer un membre héroïno-dépendant dans une clinique privée plutôt que de se voir «stigmatisée» en ayant recours à des programmes publics de soins. En outre, la prévalence de l'héroïne au sein des communautés d'immigrants d'Asie du Sud-Ouest, extrêmement nombreux en Grande-Bretagne et directement connectés à des pays producteurs et/ou consommateurs d'opiacés (Inde, Pakistan, Bangladesh), est sous-représentée. De l'avis de la Drug Action Team (service social spécialisé) du district londonien de Tower Hamlets – l'un des plus pauvres du pays où vit une nombreuse communauté bangladaise – interrogée par l'OGD, les jeunes issus de l'immigration asiatique font tout pour cacher un problème de dépendance à leur famille ou tardent à le leur avouer. Et, lorsqu'ils le font, les parents, blâmant l'environnement «permissif» du R.U., préfèrent souvent les renvoyer «au pays»... où l'héroïne est au moins aussi répandue et beaucoup moins chère.

Tout indique que l'épidémie actuelle s'inscrit dans le cadre du poly-usage normalisé que nous venons de décrire. On sait à cet égard que l'opiacé peut être utilisé pour pallier les effets indésirables de la «descente» après l'ingestion d'ecstasy ou d'autres drogues (dont le crack). Ainsi, un dealer «multicartes» fournissant à domicile une clientèle de jeunes *yuppies* londoniens (travaillant dans la communication, l'informatique, la finance, la mode, le marché de l'art, etc.) rencontré par l'envoyé spécial de l'OGD propose-t-il, outre divers dérivés du cannabis, deux qualités de cocaïne, du LSD et de l'ecstasy, un *brown sugar* fumable/sniffable à 80 livres le gramme. À la stratégie visant la jeunesse décriée par les autorités, il faut donc en ajouter une autre, ciblant une clientèle aisée qu'on atteint à travers un service «de luxe».

La présence des *maffyas* turques sur le marché britannique de l'héroïne est indéniable. Si on se réfère à la provenance de cette drogue saisie par les douanes à l'entrée en Grande-Bretagne, seuls quelques réseaux s'approvisionnant au Pakistan tentent timidement de mettre en cause leur quasi-monopole. Les Albanais, qui sont leurs principaux concurrents sur les autres marchés ouest-européens<sup>39</sup>, semblent curieusement à peu près absents de la scène britannique. Mais ce quasi-monopole turc ne s'exerce que

---

<sup>38</sup> Interpol : *The European Scene 1997, Heroin*, Sous-directorat drogues, Lyon.

<sup>39</sup> Voir chapitre «Réseaux et marchés de l'héroïne en Europe».

sur le marché de gros, d'où le prix élevé du kilogramme d'héroïne en Grande-Bretagne par rapport aux autres pays européens : en moyenne 25 000 livres (250 000 francs) au premier semestre 1998, soit *grosso modo* deux fois plus cher qu'aux Pays-Bas, en Allemagne ou en France. Premier marché européen des drogues, le R.U. est paradoxalement immunisé contre la chute des prix de gros constatée ailleurs en Europe. L'explication, c'est sans doute que ce sont les *families* du crime organisé britannique qui tiennent les rues, et donc le marché de détail. L'épidémie d'héroïne actuelle serait alors le résultat d'un partenariat entre importateurs turcs et distributeurs britanniques qui ne laisserait qu'une toute petite place à la concurrence étrangère.

Le R.U., situé au bout de la route des Balkans, saisit depuis trois ans en moyenne autant d'héroïne que la Turquie, point de départ de la route des Balkans et premier fournisseur de l'Europe. L'efficacité des forces de répression britanniques (5 t d'héroïne saisies depuis 1995), les douanes en particulier, n'y est pas étrangère. Mais on peut affirmer sans trop de risque que le pays est devenu un point de stockage/redistribution pour l'héroïne, voire de fabrication. Aucun laboratoire n'y a jusqu'ici été découvert, mais deux chargements de 5 t et 3 t d'anhydride acétique (produit chimique essentiel à la fabrication d'héroïne), saisis en 1997 respectivement au Sri Lanka et au Kenya, étaient destinés à être exportés en Angleterre.

### ***Une plaque tournante pour l'Europe***

Sur les marchés de masse (cannabis et *dance drugs*), qui sont les plus rémunérateurs et ceux qui structurent la consommation de drogues en général, ce sont les *families* qui dominent. C'est le cas, par exemple, sur l'énorme marché du haschisch. D'après Interpol, alors que le R.U. n'arrive qu'en troisième position européenne pour les quantités de haschisch saisies, avec 56,5 t en 1997 (contre 293 t pour l'Espagne et 70 t pour les Pays-Bas), plus d'un cinquième (21,2 %) des quelque 523 t de haschisch confisquées dans toute l'Europe cette même année a été trouvé sur des citoyens britanniques. Les sujets de sa Gracieuse Majesté sont les premiers trafiquants de haschisch d'Europe, loin devant les Espagnols (17 %) et les Néerlandais (9,06 %). Les Britanniques sont en outre la deuxième nationalité impliquée dans les saisies de LSD et d'amphétamine, dont des quantités relativement importantes sont fabriquées au R.U. et exportées, et la troisième pour l'ecstasy. D'autre part, des quantités non négligeables de cannabis de culture hydroponique (*skunk*) sont cultivées dans le pays, et la structure des saisies – de moins en moins nombreuses mais portant à chaque fois sur des quantités plus importantes – indique que la production est de plus en plus concentrée... dans les mains du crime organisé, d'après Interpol. De plus, le R.U. joue un rôle assez important dans le commerce de la cocaïne car il est, d'après les chiffres d'Interpol et du Home Office, l'un des principaux points d'entrée de cette drogue en Europe. Ce pays est le quatrième «confiscateur» de cocaïne du continent et, si l'on se réfère aux saisies de plus de 50 kg effectuées dans ses aéroports londoniens (Heathrow et Gatwick), le troisième après les Pays-Bas et l'Espagne.

Ces éléments suggèrent que non seulement les Britanniques monopolisent l'approvisionnement de leur propre marché, mais qu'ils organisent une partie du trafic, notamment de cannabis, vers d'autres pays d'Europe, voire au-delà. La vocation historique de plaque tournante commerciale de l'Angleterre, ex-puissance maritime hégémonique, a doté ce pays d'une infrastructure portuaire et aéroportuaire très performante qui, aujourd'hui, peut être mise à profit par les trafiquants.

Contrôlant le plus grand marché de la consommation en Europe, le crime organisé britannique – reconverti massivement dans le trafic de drogues depuis au moins 15 ans – a les reins assez solides pour une expansion réussie en dehors de sa chasse gardée. D'autant que Londres et son industrie de la finance

surdéveloppée (l'un des premiers postes du PNB) est sans doute l'une des plus grandes places mondiales du blanchiment et que diverses affaires (dont celle impliquant le blanchisseur chypriote turc Asil Nadir et sa holding, *Polly Peck*) ont montré les graves déficiences du dispositif anti-blanchiment britannique. La complaisance des gouvernements conservateurs au pouvoir pendant près de 20 ans envers les généreux donateurs qui finançaient leurs campagnes électorales (le parti a admis avoir reçu un million de livres de la famille d'un trafiquant chinois recherché en Grande-Bretagne) et sa politique de *laissez-faire* dans un monde des affaires pris de folie spéculative durant les années 1980 (finance et immobilier) ont fourni un terreau propice au développement de la criminalité de haut vol. On peut imaginer, non sans crainte, la puissance financière que les bénéficiaires issus des 7,5 milliards de livres annuels du marché de la drogue donnent à la pègre. On s'étonne d'autant plus qu'à l'instar de ses prédécesseurs conservateurs, le gouvernement travailliste de Tony Blair ne s'intéresse pas au problème du blanchiment, lequel ne mérite pas même une mention dans la stratégie antidrogues du *New Labour*...

Parmi les autres atouts des *families*, il faut compter leurs correspondants à Gibraltar – l'enclave britannique est l'un des principaux points d'entrée de haschisch marocain (et sans doute aussi de cocaïne) sur le vieux continent –, à Ibiza (berceau européen du mouvement *rave* et de l'ecstasy) et plus généralement dans le sud de l'Espagne, refuge traditionnel des criminels britanniques en cavale, où s'organisent aujourd'hui bien des affaires louches, et où leurs compatriotes possèdent de nombreuses infrastructures touristiques, tout comme à Chypre, au sud du Portugal et dans le sud-ouest de la France. Le Commonwealth regorge de pays producteurs et/ou transitaires de drogues (Inde, Pakistan, Hong Kong, Afrique du Sud, Kenya, Nigeria, Jamaïque, Belize, etc.) et de paradis fiscaux directement connectés à la City (îles anglo-normandes, Caraïbes). Des liens privilégiés unissent en outre le R.U. à des marchés de consommation comme l'Afrique du Sud (où on troque le LSD européen contre du cannabis local), l'Australie, le Canada et les États-Unis.

*Last but not least*, le R.U. est un membre éminent de l'Union européenne (le plus grand centre de consommation de drogues au monde) et peut à ce titre y exporter des marchandises pratiquement sans contrôle. Pays jusqu'ici réputé principalement consommateur (et donc importateur) de drogues, les exportations en provenance du R.U. présentent, pour les trafiquants, l'immense avantage de ne pas trop éveiller les soupçons des douanes étrangères. En revanche, le pays ne fait pas partie de la zone de Schengen et maintient les contrôles à ses frontières. Bref, le R.U. est un archipel où il est relativement difficile d'entrer mais dont il est facile de sortir. Ceci tend à créer une situation de protectionnisme *de facto* en faveur des trafiquants locaux, bien mieux armés pour déjouer les contrôles à l'entrée de leur propre pays que leurs homologues étrangers. Ils trouvent dans les forces de l'ordre des alliées involontaires mais assez efficaces pour limiter la concurrence étrangère au prix, certes, de la saisie d'une partie de leur propre marchandise.

Mais la grande force des narcos britanniques, c'est d'avoir su combiner tous ces atouts pour donner naissance à l'une des tendances lourdes, et actuelles, de l'offre en Europe : le poly-traffic.

### ***Le Poly-traffic : une affaire typically British***

L'Europe de l'Ouest est la région du monde où les saisies de plusieurs drogues sur un même véhicule tentant de franchir une frontière sont les plus fréquentes. Et en Europe de l'Ouest, c'est la Grande-Bretagne qui détient le record du nombre de telles saisies. La plus spectaculaire a eu lieu à Douvres le 12 décembre 1997 : dans un camion immatriculé au R.U., les douaniers britanniques ont découvert un chargement multidrogues composé de 250 kg de marijuana, 1 t de haschisch, 9 kg de cocaïne, 22 kg d'ecstasy et 140 kg de sulfate d'amphétamine. La même année, les douanes de sa Majesté ont effectué

30 autres saisies de telles cargaisons mixtes de plusieurs dizaines ou centaines de kilo de drogues, soit un tiers du total ouest-européen. À cela, il faudrait ajouter des saisies survenues ailleurs en Europe dont les commanditaires étaient britanniques. L'arrestation, en octobre 1996 aux Pays-Bas, de l'un des plus gros narcotrafiquants européens jamais identifiés, l'Anglais Curtis Warren, a fourni l'exemple jusqu'ici le plus frappant de la dimension européenne du poly-traffic britannique. Avant son arrestation, Warren était surtout connu à Liverpool et Manchester comme un magnat de l'immobilier et l'une des 500 plus grosses fortunes du R.U. Il vivait aux Pays-Bas depuis 1995 car la police britannique le surveillait depuis son acquittement en 1993 dans le cadre d'une affaire d'importation de 900 kg de cocaïne au R.U. Le chargement de 350 kg de cocaïne qui a causé sa chute avait été débarqué «par erreur» sur le port de Rotterdam et c'est en tentant d'organiser hâtivement son transport vers la Bulgarie que Warren a attiré l'attention des policiers néerlandais. Suite à son arrestation et à celles de ses deux lieutenants, anglais eux aussi, 75 kg d'héroïne et 5 t de haschisch furent saisis à Amsterdam, ainsi que des armes et des grenades. Son procès révéla qu'il se fournissait directement en Colombie (cocaïne), en Turquie (héroïne), au Maroc (haschisch) et aux Pays-Bas (ecstasy et *speed*).

La mainmise des trafiquants britanniques sur «leur» marché caractérisé par le poly-usage a pour conséquence le développement du poly-traffic. Il semble que l'offre s'adapte aux exigences de la demande, à moins que ce ne soit l'inverse. Quoiqu'il en soit, les consommateurs britanniques tendent à ne plus s'enfermer dans un seul produit, et il en va de même pour leurs compatriotes trafiquants. Et alors que les consommateurs plient les drogues à leurs envies, les trafiquants les maîtrisent grâce à leurs réseaux. Le boom mondial de la production de drogues, allié à la multiplication des pays de stockage en Europe et sur ses franges, fait qu'il est plus aisé que jamais de se fournir et de pratiquer le troc. Ce qui est plus difficile, c'est d'approvisionner les consommateurs, d'où l'importance des réseaux de transport et de commercialisation, d'où également le développement du poly-traffic. En effet, s'il est possible de faire de la contrebande de haschisch, pourquoi ne pas en profiter pour embarquer de l'héroïne, de l'ecstasy, de la cocaïne, etc. ? D'où, enfin, le boom du poly-usage : un seul dealer peut facilement répondre à une demande pour divers types de drogues, ou la susciter, puisque son grossiste les stocke toutes. Le R.U. fait ainsi figure de pionnier d'une dynamique – la relation d'alimentation mutuelle entre poly-traffic et poly-usage – qui caractérise de manière croissante l'ensemble des marchés européens.

On est loin de la vision de forteresse assiégée, notamment par les «méchants» trafiquants turcs, qui caractérise le discours du gouvernement britannique et de ses fonctionnaires, et qui structure la nouvelle stratégie antidrogues.

## RESEAUX ET MARCHES DE L'HEROÏNE EN EUROPE

En 1996 et 1997, le total des saisies d'héroïne sur le continent européen est retombé en dessous de la barre des sept tonnes<sup>40</sup>, mais cette diminution est loin d'être uniforme dans les différents pays. Pour certains d'entre eux, ce recul a été imputé au développement des politiques de «réduction des risques». Ainsi, en France (pays qui semble combler en partie son retard par rapport à ses voisins dans la mise en place de ce type d'approche de la toxicomanie), les saisies se situent, pour ces deux dernières années, autour de 210 kilogrammes, soit les 2/3 des saisies des années précédentes. En Allemagne, les saisies sont passées d'un peu plus de 700 kg en 1996 à 555 kg en 1997 ; en Suisse, entre 1996 et 1997, la baisse a été de plus de 100 % (de 210 kg à moins de 100 kg). Ces deux pays pratiquent depuis longtemps des politiques de «réduction des risques» qu'ils ne cessent d'approfondir en mettant en particulier en place des programmes «expérimentaux» de distribution d'héroïne (politique entérinée en Suisse par référendum en 1997). Pourtant, la baisse des saisies dans ces pays (essentiellement effectuées au niveau du petit trafic national ou transfrontalier et du «deal» de rue) allant de pair avec d'autres indicateurs qui sont également à la baisse (surdoses, incidence du SIDA, etc.) concerne essentiellement les populations à risque. Il est donc naturel que l'on observe, en s'appuyant sur les mêmes indicateurs, des résultats similaires aux Pays-Bas.

Il n'en va pas de même en Grande-Bretagne, où en 1997 les saisies ont dépassé la quantité record de 2 t. Les saisies britanniques et turques représentaient cette même année 50 % des quantités d'héroïne confisquées sur le continent européen. Il n'en va pas de même non plus pour l'ensemble des pays de l'Europe centrale : la République tchèque<sup>41</sup>, la Bulgarie, la Slovénie et l'Autriche ont vu au moins doubler le volume de leurs saisies. La Slovaquie est passée par exemple de 1 kg en 1996 à 145 kg en 1997. En Hongrie, alors qu'on avait observé une baisse sensible des saisies entre 1996 et 1997, les huit premiers mois de 1998 ont marqué un retour à la hausse. Enfin, dans les Balkans et la péninsule ibérique, qui se trouvent, comme l'Europe centrale, sur les chemins (terrestres ou maritimes) de la «route des Balkans», les saisies sont en général à la hausse : la Roumanie par exemple est passée de 57 kg saisis en 1996 à 170 kg en 1997. Dans l'ensemble de ces pays, la pression de l'offre s'est intensifiée, tandis que les modes et les milieux de consommation se sont diversifiés.

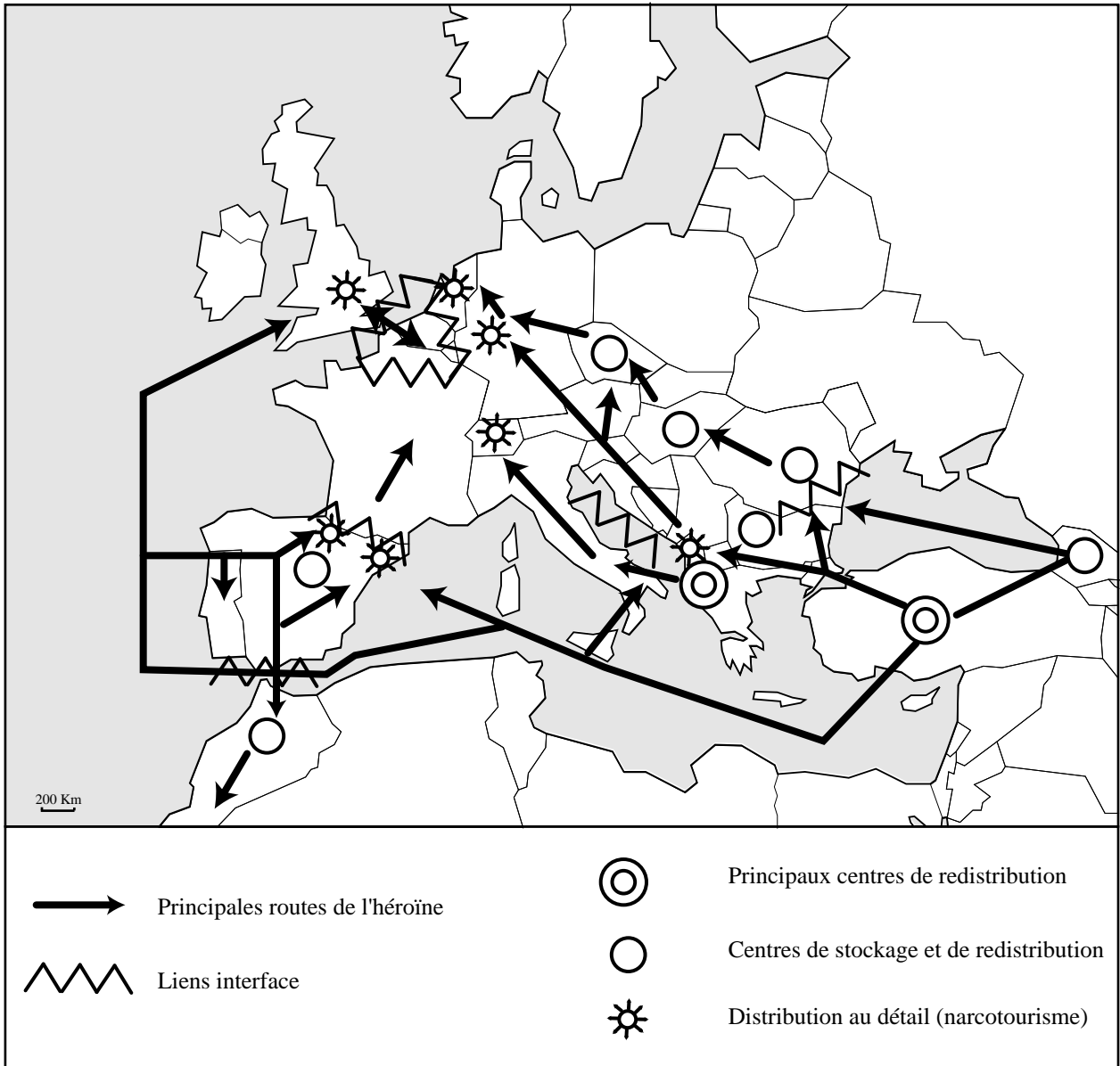
### *Filières turques et kosovares : l'héroïne change, son prix baisse*

La plus grande partie du marché européen de l'héroïne est approvisionnée par les filières turques et albanaises, exception faite des pays scandinaves qui sont avant tout consommateurs d'héroïne asiatique. En effet, les données statistiques d'Interpol soulignent que les ressortissants turcs et albanophones (de nationalité albanaise, serbe ou macédonienne) constituent respectivement 30 % et 14 % du total des interpellations en 1997. En outre, si la moyenne interpellations/volume saisi est de moins de 2 grammes par personne pour l'ensemble des revendeurs européens, elle est de 180 g pour les ressortissants turcs et de 120 g pour les albanophones.

---

<sup>40</sup> Voir Interpol : *The European Scene, 1997, Heroin*, Sous-directorat drogues, Lyon.

<sup>41</sup> Voir chapitre «Slovaquie et République tchèque».



© OGD 1998

**Carte II : Les routes de l'héroïne en Europe**

On trouve, dans tous les pays européens, de plus en plus d'héroïne N°4, (dont plusieurs centaines de kilos ont été confisqués en 1997), là où auparavant le marché était presque exclusivement approvisionné en N°3 (*brown sugar*). Ensuite, on observe qu'en Turquie «la blanche» (N°4), est de plus en plus disponible à des prix extrêmement compétitifs par rapport au *brown sugar*. Enfin, une étude sur «les milieux et les prix» que l'OGD a menée en Île de France<sup>42</sup> révèle qu'il existe une population consommatrice d'héroïne blanche (sniffée ou fumée) socialement intégrée et qui, dans sa grande majorité, n'a jamais été répertoriée dans les statistiques sanitaires ou répressives. Des études en Grande-Bretagne ont aussi révélé l'existence de tels consommateurs «invisibles»<sup>43</sup>. Ces événements peuvent en partie expliquer la baisse des statistiques concernant les saisies, car ils indiquent l'existence et le développement d'un marché, peu repéré, de consommateurs d'une héroïne non injectée (fumée ou sniffée), désormais accessible à des prix extrêmement bas.

Par ailleurs, suivre les prix de l'héroïne depuis Istanbul ou Tirana jusqu'à Paris ou Amsterdam permet de tracer routes et frontières, visibles ou invisibles, par lesquelles passe cette drogue. Ainsi, en 1997, le prix moyen au kilo de l'héroïne (*brown sugar*) se situait en Turquie au-dessous de 45 000 francs. En Grèce, pays-membre de l'Union européenne, ce même poids coûte entre 150 000 et 180 000 francs. Ce «surcoût» est dû au risque supplémentaire qu'implique l'introduction en Grèce de drogue venue de Turquie. En revanche, on retrouve une escalade «normale» des prix dans les autres pays de la région : en Roumanie, le kilo se négocie autour de 80 000 francs ; en Bulgarie ou en Macédoine, son prix est proche des coûts stambouliotes (autour de 60 000 francs) ; en Albanie, les prix sont encore plus bas (autour de 50 000 francs) ; aux Pays-Bas et en Allemagne, le kilogramme de *brown sugar* dépasse rarement les 90 000 francs.

Ainsi, deux axes se dessinent qui déterminent les vecteurs de la pénétration de l'héroïne en Europe : l'un depuis Istanbul et l'autre depuis l'espace albanophone (Albanie, Macédoine, Kosovo) aboutissent au cœur même de l'espace Schengen. Bien que connus, ils présentent néanmoins des nouveautés importantes.

La première est que, parallèlement au *brown sugar*, l'héroïne se présente aussi dans toutes les villes précitées, à commencer par Istanbul, sous sa forme raffinée N°4 à un prix qui n'est que de 20 % à 30 % plus élevé que celui de la N°3. Ainsi, en Turquie, «la blanche» coûte autour de 55 000 francs le kilo. Étant donné que ce prix inclut le coût des risques (surtout celui de la corruption nécessaire pour les éviter), ces derniers ne semblent pas trop élevés, surtout si on compare ce prix aux 35 000 francs que coûte le kilo de *China white* à la frontière birmano-thailandaise, en pleine jungle. Bien entendu, de tels prix indiquent que l'héroïne N°4 est raffinée en Turquie. En Roumanie, elle coûte autour 90 000 francs, en Allemagne autour de 140 000 francs, etc.

La pureté du produit, dans la vente en gros, suit le même axe, mais en décroissant à mesure qu'on s'éloigne de Turquie (souvent une pureté de plus de 70 % en Turquie, de 40 % à 55 % en Allemagne ou aux Pays Bas). Mais contrairement à ce qui se passait au début des années 1990, la pureté de l'héroïne ne tombe jamais au-dessous de 35 %.

Aussi la vente au détail en Europe s'en ressent-elle : à Paris, à Amsterdam ou à Francfort, on peut désormais se procurer un gramme d'héroïne, dont la pureté dépasse en règle générale les 15 %, avec

---

<sup>42</sup> Voir chapitre «France et Antilles-Guyanne françaises».

<sup>43</sup> Voir chapitre «Poly-traffic et poly-usage au Royaume-Uni : modèle pour l'Europe ?»

moins de 400 francs (N°3), ou 600 francs (N°4). Par ailleurs, en Italie, au Bénélux et en Espagne, la N°4 importée depuis la Turquie est proposée 10 % à 20 % moins cher que la *China white* asiatique.

Enfin, outre la Turquie, le long de la route des Balkans (Bulgarie, Macédoine) mais aussi en Allemagne et en Grande-Bretagne, la saisie de volumes importants d'anhydride acétique commandés à des pays tiers (Sri Lanka, Kenya, Macédoine, etc.) suggère l'existence de laboratoires aux frontières, voire au sein même, de l'Union européenne.

Une autre indication importante concerne le fait que ces mêmes filières s'orientent de plus en plus vers le poly-traffic. En effet, un trafiquant turc ou kosovar sur cinq interpellés en Europe propose, outre de l'héroïne, d'autres substances prohibées : de la cocaïne et de l'ecstasy pour les trafiquants turcs et du cannabis pour les albanophones. Par ailleurs, au moins deux réseaux turcs démantelés en Grande Bretagne en 1998 détenaient des stocks importants de deux produits: héroïne et cocaïne.

L'Europe n'est d'ailleurs pas le seul continent à être touché par ce poly-traffic. C'est une tendance générale. En Afrique de l'Ouest, surtout au Nigeria et dans ses marges, plaques tournantes du transit des drogues par excellence, on appelle l'héroïne et la cocaïne «les jumeaux», tant leur distribution est complémentaire<sup>44</sup>. Au Mexique et en Colombie, on produit désormais (selon des sources de la DEA et du contre-espionnage militaire turc) de l'héroïne N°4 fabriquée par des chimistes turcs et destinée essentiellement au marché nord-américain, mais pas exclusivement : plus de 100 kg d'héroïne colombienne ont été saisis en Europe en 1997. Selon la police des stupéfiants du canton de Genève, on arrête en Suisse de plus en plus de narcotouristes helvètes qui vont acheter de l'héroïne directement en Colombie.

### ***Albanais contre Kosovars***

Si les trafiquants turcs évitent de s'investir dans la distribution au détail et utilisent de préférence des nationaux dans les pays où ils opèrent, il en va autrement pour les albanophones. Ces derniers n'hésitent pas à vendre eux-mêmes l'héroïne dans les rues des villes allemandes, suisses ou autrichiennes, afin de compenser le «manque à gagner» par rapport à leurs concurrents turcs de leurs achats en gros. En effet, même si leurs réseaux peuvent paraître parfois en concurrence avec ceux des *babas* turcs, c'est presque exclusivement chez ces derniers qu'ils se fournissent, en Turquie même, en Bulgarie ou en Roumanie. En Hongrie, en République tchèque et surtout en Suisse, où l'implantation kosovare est ancienne et bien structurée, elle ne craint pas de concurrencer les réseaux turcs, tandis que des conflits fratricides, similaires à ceux qui opposent les structures trafiquantes turques, opposent désormais Albanais et Kosovars.

Jusqu'en 1997, les Albanais de la province serbe du Kosovo, aujourd'hui théâtre de violents affrontements, tenaient le marché suisse de l'héroïne. Depuis quelques mois, ils semblent avoir cédé la place aux ressortissants d'Albanie.

La condamnation à 20 ans de prison, en mai 1998 à Lausanne, d'un des plus grands parrains du Kosovo, Musa Rifat Selmani, pour le trafic de 285,3 kg d'héroïne durant la première moitié des années 1990, va «paradoxalement» dans ce sens. Le parrain, né en 1958, a déposé une demande d'asile politique en Suisse en 1980. Il en a été expulsé deux fois, la première pour un trafic de faux dollars, la seconde pour celui de 1 kg d'héroïne. En 1994, il s'installe à Istanbul où il dirige une organisation qui expédie, en

---

<sup>44</sup> Voir chapitre «Togo» et «Golfe de Guinée : vers un marché unique des drogues ?».

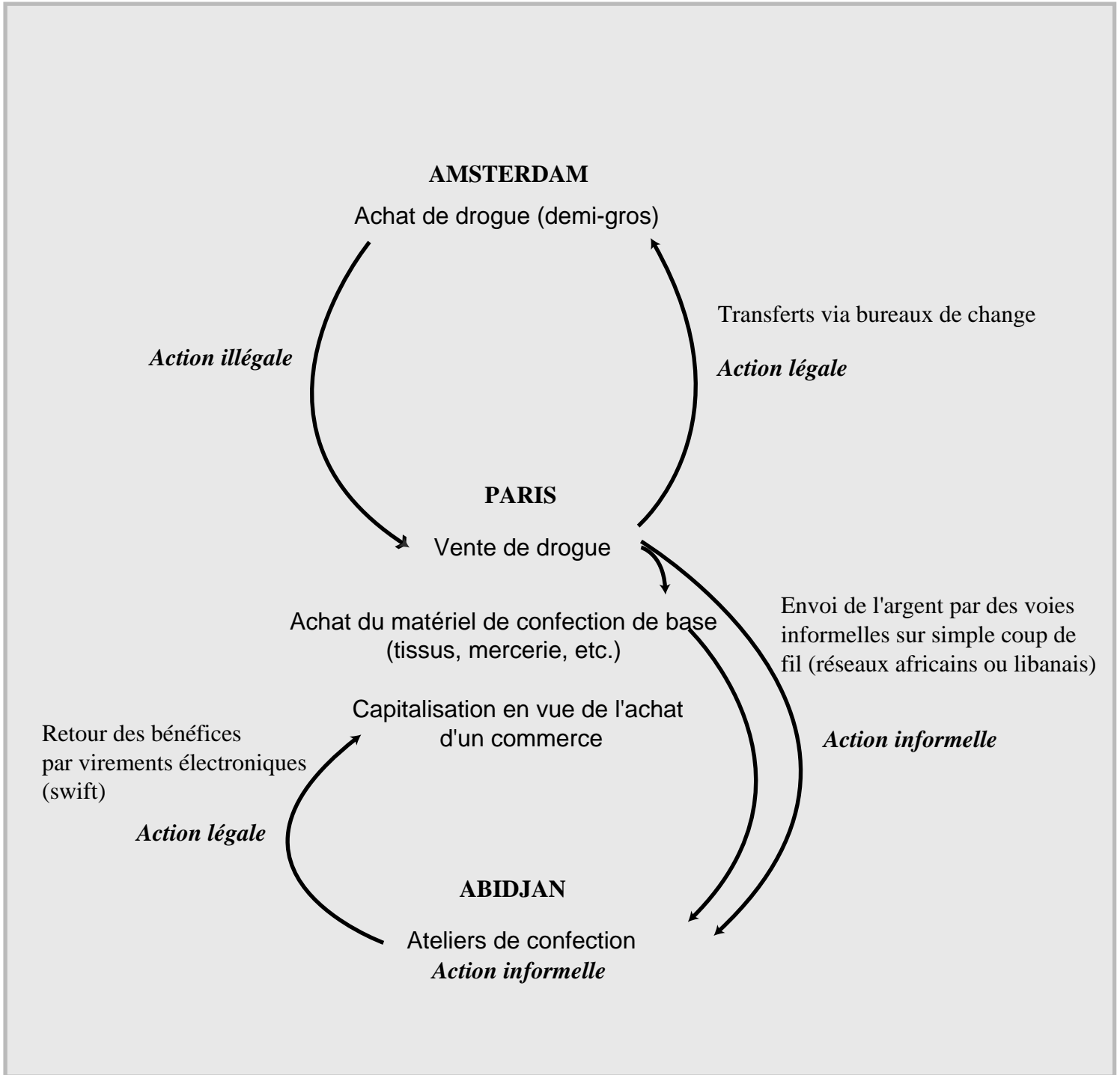


Suisse et dans d'autres pays d'Europe, de l'héroïne dans des réservoirs de voitures spécialement conçus pour que les chiens ne la détectent pas. La drogue, achetée à une organisation turque, était envoyée à Skopje (Macédoine), puis dans deux villages du Kosovo (Pozharan et Gjilan). Des voitures immatriculées en Suisse y ramenaient la marchandise via l'Autriche. L'argent était livré en espèces à Selmani sur l'aéroport de Skopje. Alors que des policiers de Lausanne étaient venus l'arrêter à Istanbul, il a réussi à éviter momentanément l'extradition en s'accusant d'un trafic de drogues en Turquie. De sa prison, il a continué à diriger ses affaires – notamment en utilisant le téléphone portable du directeur – avant d'être finalement extradé en Suisse.

Cette affaire montre que tous les Kosovars ne trafiquaient pas pour financer leur combat politique. Les trafics des «patriotes» portaient généralement sur des quantités plus réduites (quelques kilogrammes) destinées à acheter des armes acheminées au Kosovo, principalement via la région albanaise de Macédoine. Mais, durant la crise albanaise qui, en 1997, a abouti au renversement du président Berisha, les casernes ayant été pillées, des dizaines de milliers d'armes de combat ont inondé les Balkans dans leur ensemble et le Kosovo et la Macédoine en particulier. Au point que désormais, tout en réclamant des armes pour leur cause, les Kosovars en sont devenus également exportateurs.

La fin des années 1990 a vu des transformations importantes dans le trafic d'héroïne en Suisse. D'abord, le prix de l'héroïne est passé de 500 francs suisses (environ 2 000 francs français) le gramme au début des années 1990 à 50 francs suisses aujourd'hui. Elle se négocie généralement dans la rue par lots de 5 à 10 g. Une autre nouveauté, c'est que si des Albanais contrôlent toujours 80 % du marché, les ressortissants d'Albanie ont marginalisé ceux de Serbie (Kosovo). Interrogé par le correspondant de l'OGD, un juge qui a tenu à garder l'anonymat remarque qu'il n'est pas facile de les distinguer car, non seulement ils parlent une langue très proche, mais les Albanais se font passer pour des Kosovars persécutés par les autorités serbes afin de déposer une demande d'asile politique qui leur est d'ailleurs rarement accordée. Mais cette demande rend très compliquée une expulsion administrative. Cependant, toujours selon le même magistrat : «au cours des interrogatoires, ils sont trahis par leur accent. Lorsqu'un vrai Kosovar est arrêté, généralement, il n'occupe plus qu'un rôle subalterne au sein de la bande». Constat confirmé par Norbert Klossner, chef du commissariat N°5 de Zurich, spécialisé dans la lutte contre les drogues. À l'autre bout du pays, Jean-Bernard Lager, chef de la Brigade du canton de Genève, raconte la même histoire : «jusqu'à une date récente, "nos" héroïnomanes allaient se ravitailler à Zurich, auprès des Kosovars. Mais les trafiquants albanais viennent de débarquer pour les servir à leur porte». Non contents de dominer le marché suisse de l'héroïne, les nouveaux venus empiètent sur le commerce de rue de la cocaïne qui était tenu par des bandes d'Africains de l'Ouest et, à une moindre échelle, de Latino-américains. Cependant, on n'a pas assisté, jusqu'ici, à des confrontations entre les gangs, car les Albanais se limitent à approvisionner des clients héroïnomanes qui se sont également mis à la cocaïne.

Il est probable qu'ils se procurent également de la cocaïne en Turquie et au Liban. Elle est acheminée dans ces deux pays d'Amérique latine, et plus particulièrement d'Argentine, par les filières syro-libanaises, et du Brésil par voie maritime et aérienne (dissimulée à l'intérieur d'exportations agro-alimentaires ou de fleurs coupées), parfois via l'Afrique, avant de prendre la route des Balkans. Il semble que les filières de l'héroïne du Levant transportent de plus en plus de cocaïne, tandis que les «chimistes» turcs de l'héroïne se sont installés dans au moins trois pays latino-américains: le Brésil, la Colombie et probablement le Mexique. La cocaïne est désormais acheminée par les réseaux touristiques (cf. *infra*).



**Schéma 1 : Exemple d'un réseau intégré organisé par une seule personne, utilisant comme relais uniquement la famille (sens large)**

Le juge d'instruction remarque encore : «Les criminels kosovars sont déjà des durs, mais les Albanais sont plus violents et plus coriaces encore. Les premiers finissent par admettre les faits quand ils sont convaincus que nous connaissons la vérité. Les seconds, en revanche, nient absolument tout, même l'évidence, avec un culot extraordinaire». Cela s'explique par le fait que, si les deux groupes présentent le caractère commun d'une organisation clanique (*fares*), les trafiquants kosovars se recrutent à l'intérieur d'une diaspora de commerçants, alors que les Albanais, surtout lorsqu'ils viennent du nord du pays, appartiennent à des clans mafieux extrêmement violents. Cependant, depuis le début de l'année, les autorités suisses ont marqué des points. Des dizaines de trafiquants albanais d'Albanie, du Kosovo et de Macédoine, appartenant souvent aux mêmes clans, ont été arrêtés au cours de vastes opérations de police. Ainsi, la plus importante d'entre elles, baptisée «Virus», a abouti à l'arrestation de 37 personnes.

### ***Les «narco-touristes», moyen de pénétration des organisations criminelles***

Le rapport annuel de l'OGD pour 1995-1996 indiquait<sup>45</sup> que le premier verrou efficace contre les réseaux turcs de la route des Balkans était constitué par la frontière hongroise. Il ajoutait cependant que «des nouvelles stratégies de contournement étaient mises en place», que la «corruption était endémique» et que les douaniers hongrois «qui manquent de moyens budgétaires adaptés» étaient relativement impuissants face à la logistique des *babas* turcs et des membres des *fares* kosovares s'appuyant sur des réseaux courts diasporiques. On y décrivait les nouvelles modalités du trafic, mises en œuvre pour contourner le «verrou hongrois». Celui-ci a en partie cédé, car on retrouve ces stratégies de contournement employées au niveau de la Slovaquie, de la République tchèque et de l'Autriche.

Ainsi, tout au long de la «route des Balkans» des stocks, qui jouent le rôle de pôles de redistribution de l'héroïne situés dans des pays «fragilisés» (Roumanie, Hongrie, Bulgarie, Macédoine, Albanie) ont été créés. De part et d'autre des frontières de ces pays, les trafiquants divisent les grosses cargaisons convoyées par les camions TIR, et de plus en plus par des bus de tourisme, pour les charger sur des individus ou des voitures de tourisme. Comme ces transferts s'effectuent loin des frontières, cela permet de laisser sur place ce qui est nécessaire aux consommations locales en pleine expansion. À l'intérieur de l'espace Schengen, les organisations criminelles utilisent de manière de plus en plus généralisée les narcotouristes comme relais de la distribution au détail, en mettant à profit des espaces sanctuaires : Pays-Bas, Grande-Bretagne, Espagne et Maroc.

Pour la France, les narcotouristes sont devenus un enjeu diplomatique opposant (de manière plus feutrée qu'en 1996) deux administrations (française et néerlandaise) gérant le problème des drogues selon des principes divergents. Or, le problème du narco-tourisme ne se limite plus au contraste de deux gestions opposées du «phénomène drogues» et ne se situe plus seulement de part et d'autre des frontières entre la France et le Bénélux.

Le narcotouriste devient désormais, en Méditerranée, aux Caraïbes, dans le Sud-est asiatique ou dans certains pays d'Afrique, le véhicule idéal qui met en contact des pays de stockage (jouant le rôle de sanctuaires) et les pays consommateurs. Le touriste devient ainsi un élément dynamique du trafic qui parvient à façonner des modèles de consommation. Les consommateurs d'héroïne (*China white*) scandinaves sont essentiellement alimentés par des réseaux éclatés issus du Sud-est asiatique (essentiellement Thaïlande, Indonésie, Hong Kong et Philippines), qui résultent de la mutation de

---

<sup>45</sup> Voir GMD (1995) p.77.

réseaux touristiques. La cocaïne et le crack pénètrent d'abord dans l'espace caraïbe pour prendre ensuite, via les transports du tourisme de masse et les croisières, le chemin de l'Europe.

En Tunisie, en Égypte, en Turquie ou au Moyen-Orient, les touristes deviennent des «mules» recherchées qui, à l'instar des narco-touristes de Rotterdam (beaucoup plus nombreux en réalité que ceux "plus médiatisés" d'Amsterdam), ont la charge de développer le marché auquel ils sont intéressés. Ainsi, les organisations colombiennes, turques, espagnoles (ou marocaines en Espagne), mais aussi libanaises (Côte d'Ivoire, Sénégal par exemple) font l'économie du «passage» en gros de l'héroïne (et des autres drogues) en se limitant à la stocker dans leurs sanctuaires (voir carte) et à confier au "touriste" le développement du marché.

Contrairement aux «flux touristiques» à destination de Rotterdam ou d'Anvers, la majorité des touristes sur les destinations précitées appartiennent à des groupes socialement intégrés, revenant de pays où le touriste est roi (Côte d'Ivoire, Tunisie, Égypte, Caraïbes, Thaïlande, etc.). Si ces derniers jouent un rôle marginal en France, en Allemagne ou en Italie, ils peuvent assumer, en Suède ou au Danemark par exemple, un rôle presque monopolistique dans l'introduction de l'héroïne dans leurs pays en touchant des milieux difficilement décelables par les appareils répressifs et sanitaires.

## LA «CARAÏBISATION» DE L'OCEAN INDIEN

Les institutions internationales chargées de la lutte contre l'argent sale citent systématiquement les places *offshore* des Caraïbes comme une de leurs principales cibles, tandis que l'administration américaine y mène la quasi-totalité de ses opérations antiblanchiment. Cet espace de corruption et de non-droit a également ouvert la voie à tous les trafics, en particulier celui des drogues. Le littoral de l'Afrique de l'Est et les îles de l'Océan indien, qui présentent des similitudes évidentes avec l'espace caraïbe, auxquelles s'ajoutent les particularismes asiatiques de transfert de fonds et les modalités de troc africain, constituent désormais un autre pôle de blanchiment tout aussi performant.

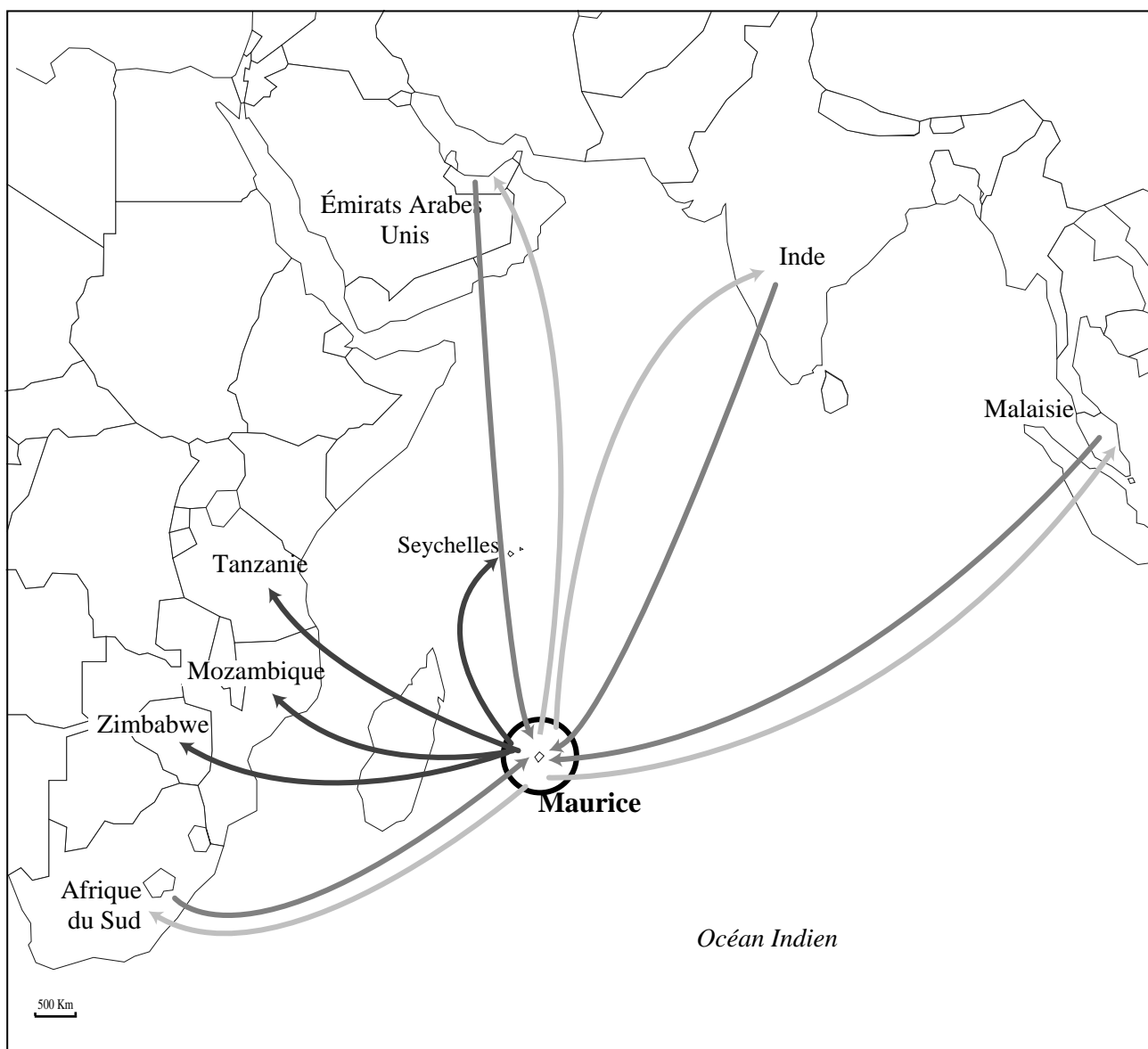
Pour mieux comprendre son mode de fonctionnement, il faut commencer par analyser les mécanismes qui ont, au cours de l'histoire, fait de l'espace caraïbe une plaque tournante des trafics et du recyclage de leurs profits. Ces derniers permettant à leur tour des investissements dans des activités illicites ou criminelles.

### *La logique trafiquante des Caraïbes*

Un certain nombre de facteurs expliquent la situation des Caraïbes. D'abord, l'antériorité d'une logique trafiquante concernant des produits comme l'alcool et la marijuana, pour ne pas remonter à la traite des esclaves. Ensuite, la proximité de zones de production de cocaïne et de marijuana sud-américaines et d'organisations criminelles bien structurées : cartels colombiens et mexicains, *posses* jamaïcains, etc. Un autre élément important est la proximité du grand marché de l'Amérique du Nord et les liens «privilegiés» qui unissent les îles avec les «métropoles» : France, Pays-Bas, Royaume-Uni, Espagne, États-Unis. La facilité avec laquelle les ressortissants des Caraïbes franchissent leurs frontières respectives et l'utilisation des circuits touristiques ont facilité la pénétration du marché européen. Près de 50 % des saisies de cocaïne à destination de l'Europe sont effectuées dans l'espace caraïbe, 50 % des saisies de cocaïne en France sont effectuées aux Antilles et en Guyane, etc. Enfin, le morcellement de l'espace (des centaines d'îles et d'espaces continentaux régis par des statuts et des juridictions différents), joue un rôle non négligeable.




Aux conquêtes d'espaces d'impunité, dues en premier lieu aux enjeux géopolitiques (dictatures souvent imposées ou protégées par le voisin nord-américain : Haïti, Jamaïque, République dominicaine, Grenade, Panama, etc.), se sont substitués des États *offshore*, où l'argent de la drogue corrompt des gouvernements. En 1996, le frère cadet du premier ministre d'Antigua et Barbuda a été arrêté pour trafic de drogues ; à St. Kitts et Nevis, des sources sûres laissent entendre que les deux principaux partis politiques pourraient recevoir de l'argent de la drogue. Tout cela sans compter tous les ministres qui ont été soupçonnés ou reconnus coupables de trafic de stupéfiants à Antigua et Barbuda, aux Bahamas, à Montserrat, aux Turks et Caïques, etc.

L'impunité crée des conditions favorables au trafic de drogues ainsi qu'au développement du marché intérieur de crack. Enfin, la multiplication des contrôles le long du *tortilla curtain* mexicain pousse les cartels à se redéployer, une fois encore, vers l'espace caraïbe.



© OGD 1998

**Carte III : Complémentarité de l'envoi informel et formel dans le blanchiment d'argent, de l'Île Maurice**

- 
**Première phase** : envois d'argent informels
- 
**Deuxième phase** : envois d'argent par transferts électroniques, investissements
- 
**Troisième phase** : investissements formels, mettant à profit les facilités fiscales

### *Similitudes des deux espaces*

Les différences entre l'espace de l'Océan indien et celui des Caraïbes sont évidentes : les îles de l'Océan indien se situent loin d'un marché occidental de consommation de drogues. Si Zanzibar, les Seychelles ou les Comores constituent des archipels, des centaines, voire des milliers de kilomètres les séparent et, exception faite de Maurice, aucune des îles n'a développé de système bancaire *offshore* sophistiqué. Bien au contraire, elles semblent toujours enfermées dans une logique africaine, voire sous-régionale, quand elles n'ont pas été, comme Madagascar, attirées par l'isolationnisme. Mais, au-delà de ces différences, des similitudes plus ou moins profondes existent entre les deux espaces.

D'abord, l'antériorité d'une logique trafiquante: ancienne de plusieurs siècles en Afrique, elle concernait dans un premier temps la traite des esclaves (thalassocratie omanaise et comptoirs portugais), mais surtout l'or et les épices. Plus tard, ce furent les cornes de rhinocéros, les défenses d'éléphant et, depuis l'apartheid sud-africain, le trafic d'armes et de Mandrax ont forgé et solidifié ces routes trafiquantes.

Ensuite, la proximité d'une zone de production : si la cocaïne sud-américaine est la drogue principale qui transite par les Caraïbes, l'héroïne en provenance du sous-continent indien (Afghanistan-Pakistan et Inde) est, avec la résine de cannabis et le Mandrax, l'apanage des réseaux de l'Océan indien.

En ce qui concerne la proximité d'un marché, on peut dire que, longtemps à l'écart des trafics transcontinentaux, l'Afrique fait désormais figure de plaque tournante. Ainsi, par exemple, les ressortissants tanzaniens et kenyans, arrêtés en Europe (et parfois aux États-Unis) pour trafic de drogues sont de plus en plus nombreux. Issus pour la plupart d'une population de marins (travaillant essentiellement sur des bâtiments de la marine grecque ou chypriote), ils ont, en quinze ans, tissé des liens importants avec les fournisseurs pakistanais et indiens. Mais le trafic de fourmis des marins est, de plus en plus, doublé par un trafic de gros, où les ports (Dar es-Salaam, Maputo, Mombassa) et les aéroports (Nairobi et Addis Abeba en particulier) de l'Afrique de l'Est jouent un rôle important pour la réexpédition des drogues vers l'Europe. Ainsi, la distance n'a plus désormais qu'un rôle secondaire, les «espaces d'impunité» et l'étanchéité des réseaux étant le principal constituant du développement du trafic. La multiplication des «espaces d'impunité» de l'Océan indien a des causes similaires à celle des Caraïbes, mais elle est renforcée par des facteurs endogènes.

Si le morcellement de l'espace de «l'aire-océan indien» est loin d'atteindre celui des Caraïbes, ses divisions ethniques et religieuses contribuent au développement des réseaux trafiquants et rendent le travail de la répression très difficile. À Maurice, donnée pourtant en exemple pour la coexistence pacifique des multiples communautés qui constituent sa population, les réseaux trafiquants (chinois, pakistanais, hindous ou tamoul, etc.), à l'instar des communautés dont ils sont issus, sont hermétiquement cloisonnés, tandis que les forces de l'ordre (police, douanes, etc.), constituées essentiellement d'Indiens, avouent leur impuissance à les identifier.

### *L'espace de l'océan indien dans son environnement africain*

Si la multiplication des «espaces d'impunité» est le résultat des enjeux géopolitiques et économiques de la guerre froide (conflits est-ouest, apartheid, guerres de libération, etc.), cette tendance a été approfondie par l'action internationale durant les deux dernières décennies avec l'imposition des Programmes d'ajustement structurel, les privatisations et la baisse des tarifs douaniers au sein de sociétés où l'appareil d'État reste extrêmement fragile.

Il n'est donc pas étonnant que les investissements dans les entreprises privatisées (Zimbabwe, Tanzanie, Madagascar, etc.), ceux qui visent les bureaux de change (Mozambique, Tanzanie, Kenya, Zambie, etc.), les casinos (Afrique du Sud, Swaziland, Lesotho, Kenya, Île Maurice, etc.), les infrastructures touristiques (Afrique du Sud, Île Maurice, Îles tanzaniennes de Zanzibar et de Pemba, côte kenyane, Égypte, etc.) et certaines infrastructures lourdes (Afrique du Sud, Mozambique, Zimbabwe, Tanzanie, etc.), combinent interventions politiques évidentes, appels d'offres de façade ou inexistantes et fonds douteux issus des pays «investisseurs» de la région (Île Maurice, RSA, pays du Golfe) utilisant des ressources «opaques», et des pays européens (en particulier les fonds italiens, mais aussi russes).

Les transferts informels (*hundi*) retournent partiellement dans les pays d'où ils sont partis (Kenya, Île Maurice, Seychelles, RSA). Mais il existe des variantes à cette forme de circulation de l'argent. Ainsi, des fonds envoyés (et blanchis) en Malaisie ou en Inde (depuis l'Île Maurice ou la RSA par exemple), peuvent être virés en Tanzanie, au Zimbabwe ou au Mozambique (et vice versa). Ils peuvent permettre aussi bien la mise en place d'une usine textile à Madagascar que l'achat d'une plantation de canne à sucre en Bolivie. En fait, ils peuvent garantir l'impunité au développement d'activités trafiquantes portant sur un autre produit (cocaïne par exemple), dans un autre pays permissif (Chypre, Russie, par exemple) ou sur un autre continent (Amérique latine, par exemple).

Enfin, certains *traders* indépendants (souvent mauriciens et sud-africains, mais aussi italiens ou russes) profitent de la baisse tendancielle du cours des matières premières pour proposer à certains pays privés d'accès au marché formel et en manque de liquidités d'écouler leurs stocks, en payant cash comme cela a été le cas pour la production annuelle de coton au Soudan en 1997. Dans ce cas, des capitaux douteux se transforment en matières premières, écoulées sur le marché formel à des prix compétitifs permettant ainsi le blanchiment. Ce type de transactions s'apparente de fait à un troc (matières premières contre devises non déclarées) même s'il utilise des liquidités monétaires.

Il n'est donc pas exagéré de dire que, dans l'aire de l'Océan indien et dans certains pays africains «sous influence», le problème est moins le blanchiment que le laxisme et la corruption. Mais les investissements résultant du blanchiment d'argent créent à leur tour des espaces d'impunité qui participent au développement du trafic. Malheureusement, les personnes impliquées dans le trafic des drogues étaient préalablement (et encore souvent aujourd'hui) également impliquées dans d'autres trafics inhérents à la situation conflictuelle dans la région et aux embargos divers (RDC, Angola, région des Grands lacs, Soudan, etc.). Par conséquent, elles bénéficient de protections au plus haut niveau. Ainsi, en Afrique australe par exemple, toutes les forces de l'histoire, qu'elles soient économiques, politiques ou sociales, ont été, à un moment ou à un autre, dans l'obligation de créer des voies occultes d'approvisionnement, de «casser» des embargos et de trouver des moyens de financement dans des trafics de tout genres.

Ce va-et-vient du balancier entre activités légales et illégales, dans un milieu où la ségrégation politique et ethnique s'appuyait sur des logiques diasporiques ou de survie, a renforcé des mentalités qui voyaient dans «l'autre» ou dans l'administration un obstacle à leur développement, voire un ennemi. Aujourd'hui, les «casseurs d'embargo» et les *freedom fighters* qui jouissent du statut social de bienfaiteur, se situent dans la même logique en introduisant des produits nouveaux, à haute valeur ajoutée du fait de leur prohibition, dans la panoplie des réseaux rodés par l'histoire.

Il en est de même pour les blanchisseurs. Le système bancaire informel participe au blanchiment de l'argent qui se fait, pour l'essentiel, hors du continent africain, essentiellement entre les îles de l'Océan indien et les pays asiatiques. En fait, si les procédures sur les appels d'offres et les licences étaient moins opaques en Afrique, et si les pays africains n'avaient pas un tel besoin d'investissements «étrangers», ce



système ne serait pas aussi efficace. Mais il est, à moyen terme, le plus pervers parce qu'il a besoin d'entretenir un désordre et une corruption ambiants pour pouvoir s'épanouir.

### ***Le cas mauricien***

La présence à Maurice de succursales d'établissements financiers implantés sur tous les continents, comme les règles de leur fonctionnement, pourrait laisser penser que l'essentiel du blanchiment à Maurice se fait dans les circuits *offshore*. Cela n'est pas le cas. D'autant moins que, si on compare la capitale Port Louis à d'autres places *offshore*, elle jouit de la législation la plus restrictive et des contrôles les plus draconiens. Certes, les activités *offshore*, situées aussi bien dans le secteur bancaire et financier que dans le port franc et l'industrie textile, existent. Mais, contrairement à certains pays faisant figure de paradis fiscaux et de places *offshore*, à l'Île Maurice, les activités commerciales et industrielles, celles de l'immobilier et du jeu constituent un appel important pour l'argent de la drogue. L'imbrication entre les activités économiques (très performantes) et une administration pléthorique crée les conditions et les structures informelles nécessaires au fonctionnement du système inshore de blanchiment. À commencer par le financement des partis politiques: la «couverture» du politique a, par exemple, permis la construction aussi bien de bâtiments de grand standing que de certaines cités ouvrières. Les bénéfices sont multiples: l'argent de la drogue, en particulier de l'héroïne, mais aussi celui qui provient d'autres trafics, de la contrefaçon ou de la vente de produits de marque à des marchés non autorisés. Ainsi, l'Île Maurice apparaît dans les statistiques des douanes comme l'un des principaux fournisseurs de contrefaçons en France, au même titre que la Thaïlande ou la Chine. Cela contribue à la mise en place d'infrastructures importantes sous la forme d'investissements privés qui permettent à l'Etat de se dégager de l'économie tout en augmentant les capacités d'accueil pour l'industrie touristique (marinas, centres commerciaux, hôtels de grand standing, etc.) et de jouir d'avantages fiscaux importants.

Le blanchiment de l'argent de l'héroïne a, à son tour, créé les conditions d'une explosion de la consommation dans ce pays. Alors qu'il ne compte que 1 200 000 habitants, on y dénombre près de 10 000 héroïno-dépendants, et 4 000 d'entre eux s'injectent de la drogue au moins trois fois par jour. Selon les dires de l'ex-ministre des Relations humaines, Sam Lauthan, environ de 25 000 Mauriciens auraient consommé de l'héroïne au moins une fois dans leur vie. L'importance de ces données transforme le problème de la drogue en un enjeu politique. Gouvernement, partis, société civile doivent se positionner et décortiquer les mécanismes qui ont, en l'espace de trois décennies, transformé une consommation traditionnelle de cannabis et d'opium (cette dernière confinée principalement à la minorité chinoise) en un phénomène de société.

Historiquement, la consommation d'héroïne a d'abord touché les populations aisées, à la fin des années 1970. Elle était alors assez pure et fumée. À partir du début des années 1980, l'augmentation de son usage va de pair avec le boom immobilier des «cités ouvrières» dû à l'industrialisation et à l'exode rural qui atténuent dramatiquement les différences entre villes et campagnes. Ainsi, l'usage se «démocratise», les prix baissent, et un *brown sugar* de très mauvaise qualité entraîne la généralisation de l'injection. Désormais, pour augmenter l'effet, on coupe l'héroïne avec des benzodiazépines, d'autres antidépresseurs ou de l'amphétamine. La dose coûte en moyenne 200 roupies (soit 80 francs), et on obtient au minimum 22 000 doses au kilogramme.

Ainsi, comme au Pakistan, l'existence d'une population «accrochée» à l'héroïne génère des bénéfices très importants malgré le prix relativement bas de la dose au détail. À en croire les responsables du Centre d'accueil de la Terre Rouge (CATR), spécialisé dans des actions de prévention, le chiffre

d'affaires du *brown sugar* avoisinerait les 3 millions de roupies par jour et il serait annuellement de l'ordre du milliard de roupies (400 000 000 de francs), soit le budget du ministère mauricien de la Santé. On retrouve désormais ce modèle, qui est apparu à l'Île Maurice, dans d'autres pays du littoral africain, en particulier au Mozambique, au Kenya et surtout en Tanzanie<sup>46</sup>. Cependant, les connexions existant entre le blanchiment, le développement d'un marché intérieur des drogues et l'organisation de réseaux transnationaux, voire transcontinentaux, ne sont plus l'apanage d'organisations criminelles régionales. Elles concernent aussi des organisations criminelles européennes.

### ***Les connections italiennes***

Depuis le milieu des années 1990, sur la côte kenyane et dans l'archipel de Zanzibar, dans le contexte d'une économie dont la libéralisation se poursuit péniblement à cause des «tracasseries» de l'administration et de la résistance des populations essentiellement musulmanes, on a vu croître le nombre des investissements étrangers dans le domaine du tourisme. Les hôtels de luxe (à Malindi au Kenya), de villages de lodges (à Pemba, à Zanzibar) et de bungalows luxueux et isolés (à l'île de Mafia), se sont multipliés. On compte, parmi les investisseurs, des Italiens qui, selon des sources locales de l'OGD, appartiennent à la branche milanaise de la *maffia*, mais aussi des Italiens d'Afrique du Sud.

Dès 1992, ils ont fait l'acquisition de terrains sur le rivage de l'Océan indien (à Malindi, à Mafia) ou en ont loué en leasing (à Zanzibar, à Pemba). Ces investissements seraient un moyen de blanchir l'argent de la *maffia*. En effet, selon les mêmes sources, les gérants italiens des villages touristiques déclarent recevoir chaque année un certain nombre de voyageurs (par exemple 300 en 1994) mais, en fait, le nombre des touristes n'aurait pas dépassé la centaine, les deux cent autres étant manifestement... virtuels. Par ailleurs, un envoyé spécial de l'OGD, qui a séjourné dans plusieurs de ces hôtels (Kenya, Zanzibar), a constaté un contraste entre les prix modiques du séjour et des services (100 francs par jour) et l'extrême luxe de ces hôtels. L'appartenance à la *maffia* de certains de ces hôtels est un secret de polichinelle, au point que certains guides, comme celui que les éditions *Hachette* ont publié sur le Kenya, en font un argument de promotion.

En fait, ces opérations de blanchiment bénéficient de l'appui des autorités locales qui y voient une source non négligeable de devises, d'autant plus qu'elles sont largement arrosées par les mafieux blanchisseurs. En outre, selon des membres de l'opposition politique musulmane à Zanzibar, qui estiment être politiquement sous-représentés dans l'administration nationale et sur l'île même où les Musulmans constituent 99% de la population, les autorités auraient été soudoyées pour offrir aux Italiens une concession sur la petite île voisine de Mafia, où se dérouleraient des activités illicites. Des pêcheurs confirment ces soupçons en racontant que toute personne tentant de débarquer est immédiatement refoulée par des hommes armés. Selon les informations recueillies par une personnalité française qui se rend fréquemment à Zanzibar, les Italiens utiliseraient l'île de Mafia pour stocker de l'héroïne. La drogue viendrait de Doubaï et/ou de Masqat, villes avec lesquelles Zanzibar est en liaison aérienne quasi quotidiennement. Selon une autre hypothèse, qui n'exclut d'ailleurs pas la précédente, il s'agirait d'opium du Kenya (essentiellement produit sur les flancs du mont Kenya) qui alimenterait un laboratoire. L'héroïne serait ensuite réexpédiée du Kenya par les bateaux faisant la navette entre Zanzibar, Pemba et Mombassa. L'envoyé spécial de l'OGD a constaté à ce sujet une absence totale de surveillance douanière sur cette ligne maritime, mais il a aussi interrogé des capitaines de boutres qui lui ont affirmé qu'il

---

<sup>46</sup> Voir chapitre «Kenya» et «Tanzanie».

n'existe pratiquement aucun contrôle sur le trafic maritime liant l'archipel de Zanzibar et les côtes kenyane et tanzanienne.

Plusieurs affaires ont déjà dévoilé la route empruntée par les trafiquants d'héroïne : de petites embarcations attendent à Pemba des vents favorables et, le moment venu, lèvent l'ancre en direction de la côte kenyane. Les cargaisons, à l'intérieur desquelles est dissimulée la drogue, se composent de bois ou de produits manufacturés. Cette drogue est destinée aussi bien aux consommateurs des villages touristiques précités qu'au marché des deux grandes villes de la région, Dar es-Salaam et Nairobi. Une troisième filière emprunte d'abord la route, puis les airs à partir de Mombassa, pour atteindre les marchés européens, Amsterdam en particulier. Jusqu'à une date récente, ces trafics étaient essentiellement entre les mains de commerçants indo-pakistanaïens opérant à Zanzibar et au Kenya sans être soumis à aucun contrôle. Mais, selon les sources de l'OGD, des Italiens qui auraient commencé à blanchir leur argent sans entrer en concurrence avec ce trafic se seraient finalement investis dans le trafic de l'héroïne.

## GOLFE DE GUINEE : VERS UN MARCHÉ UNIQUE DES DROGUES ?

Apparues au début des années 1980 sur les marchés ouest-africains, l'héroïne (*brown sugar*) et la cocaïne (le plus souvent sous forme de crack) font aujourd'hui l'objet d'une utilisation très répandue dans les capitales de la sous-région, principalement dans les grandes villes des pays du Golfe de Guinée (Liberia, Côte d'Ivoire, Ghana, Togo<sup>47</sup>, Bénin et Nigeria). Si, initialement, on pouvait parler de «retombées» du trafic international de transit, cette explication semble aujourd'hui dépassée. Il semble que les *bosses* africains considèrent désormais le Golfe de Guinée comme un marché unique, et rentable, de la consommation. Il arrive même que les drogues qui y sont commercialisées aient au préalable transité par l'Europe.

En l'absence d'études de prévalence nationales ou régionales, il est difficile d'évaluer sa taille. Étant donné que les drogues dures restent chères par rapport au niveau de vie dans la région, on peut considérer qu'il est proportionnellement plus petit que les marchés européen ou nord-américain. Mais de l'avis de tous les spécialistes rencontrés sur le terrain par l'OGD, il est en expansion. Ajoutons qu'à l'instar des marchés européens ce marché ouest-africain semble de plus en plus caractérisé par le poly-usage et le poly-traffic<sup>48</sup>. Autre similitude : l'existence d'une forme de «narcotourisme» comme moyen d'approvisionnement des marchés de consommation urbains. Toutefois, le principal vecteur de l'expansion de la consommation de drogues dures dans le Golfe de Guinée est sans doute l'explosion du commerce informel intrarégional.

### *La voie informelle*

Le succès du secteur informel en Afrique de l'Ouest est basé sur sa flexibilité et sa capacité d'adaptation rapide à des contextes changeants. C'est d'ailleurs son habileté à fournir des produits et des services moins chers, et de manière plus efficace, que le secteur formel qui a poussé les institutions financières internationales (FMI, Banque mondiale) à en faire une pièce maîtresse de leurs Programmes d'ajustement structurel en Afrique, notamment pour absorber la masse des «déflatsés» des entreprises d'État. De plus, avec le durcissement des conditions d'accès aux marchés européens (restrictions pour l'obtention de visas) à partir du début des années 1990, et l'enchérissement des produits occidentaux dû à la dévaluation des monnaies nationales, dont le franc CFA en 1994, les réseaux ouest-africain de commerce international ont renforcé leurs liens avec des pays producteurs et/ou distributeurs de drogues, comme le Brésil, la Colombie, la Thaïlande, le Maroc et le Liban, où des produits licites moins chers peuvent être achetés, ce qui a multiplié les opportunités d'approvisionnement de la sous-région en stupéfiants. Si les échanges entre ces pays et l'Afrique de l'Ouest ne représentent, dans les statistiques officielles, qu'une petite part du commerce total de la sous-région, c'est que, le plus souvent, ces échanges commerciaux prennent la forme d'une contrebande.

En effet, nombre des réseaux du commerce informel africains sont en fait des réseaux de contrebandiers qui possèdent le savoir-faire et les infrastructures pour importer une large gamme de produits sans aucune forme de contrôle. Des recherches ont montré que l'un des principaux facteurs expliquant le succès des réseaux informels est leur «capital relationnel», c'est-à-dire leurs contacts dans les

---

<sup>47</sup> Voir chapitre «Togo».

<sup>48</sup> Voir chapitre «Poly-traffic et poly-usage au Royaume-Uni : un modèle pour l'Europe».

gouvernements et les hautes sphères de l'administration, voire au sein d'institutions religieuses<sup>49</sup>. De plus, certains de ces réseaux, et notamment les plus rémunérateurs, comme par exemple ceux qui contrôlent les importations frauduleuses de riz, de médicaments, ou le commerce des drogues illicites dans certains pays, sont aux mains de responsables gouvernementaux. La majorité des circuits informels les plus rémunérateurs ont également un pied dans le secteur formel en gérant des entreprises d'import/export ou de vente en gros, des boutiques, des concessions automobiles, des entreprises de transport, etc. L'interpénétration des activités formelles et informelles explique bien des fortunes bâties en Afrique de l'Ouest et, dans une large mesure, la facilité avec laquelle les marchés de consommation de drogues sont approvisionnés. Pour ne prendre qu'un exemple, certains marchands dioula du nord de la Côte d'Ivoire, dont les ancêtres contrôlaient le commerce de la cola entre les régions forestières et ce qui est aujourd'hui le Mali et le Burkina Faso, ont investi les bénéfices qu'ils ont tirés, dans les années 1970 et 1980, du commerce informel de produits licites et d'amphétamine entre le Liberia, la Côte d'Ivoire, la Guinée et le Mali dans des compagnies de transport de cacao dans le sud-ouest ivoirien. Certaines de ces compagnies, parfaitement légales, sont devenues actives dans la contrebande (de cannabis, de drogues «dures», de diamants, d'armes, de latex, de bois précieux, etc.) avec le Liberia pendant la guerre; et le sont encore aujourd'hui.

### *Les «ghettos» du marché unique*

Le développement d'un argot spécifique au «bizness» des drogues, tout autant que la «standardisation», à l'échelle sous-régionale, des noms des drogues et des doses qui servent à leur commercialisation constituent autant d'indices de la structuration en cours d'un marché unique. Par exemple, qu'ils habitent Abidjan, Accra, Lomé ou Lagos, tous les «consommateurs» appellent «*Thailand White*» l'héroïne N°4 ; pour tous, la dose standard d'héroïne se nomme un «quarter» (un quart de gramme) ; et le crack «rock» ou «coke». En Côte d'Ivoire, au Ghana, au Togo et au Nigeria, l'héroïne et la cocaïne sont appelées «les jumeaux» par les «drogués» francophones et «*the twins*» par les «*addicts*» anglophones. Les deux drogues semblent indissociables dans l'esprit de leurs utilisateurs parce que leurs effets sont jugés complémentaires et parce qu'elles sont achetées et consommées, la plupart du temps, dans un seul et même lieu.

En Côte d'Ivoire et au Togo, les lieux où l'on peut se procurer les «jumeaux» s'appellent des «ghettos». On y trouve toujours de la marijuana ; parfois des médicaments détournés comme des benzodiazépines (*Valium*<sup>®</sup> et *Rohypnol*<sup>®</sup>) et autres barbituriques ; parfois de l'amphétamine (sous forme de pilules appelées «Sékou Touré» dans les pays francophones) ; et plus rarement de l'héroïne N° 4 (*Thailand White*).

Lorsque les ghettos sont également des débits de boissons, comme c'est souvent le cas dans les quartiers populaires d'Abidjan, ce poly-usage s'accompagne de la prise d'alcool. De plus, certains débits d'alcool ne vendant pas de drogues illicites autorisent néanmoins leurs clients habituels à en consommer sur place, souvent sans grande discrétion. Si les ghettos sont aussi performants, c'est qu'ils «décalent» systématiquement les forces de l'ordre (achètent leur protection). D'Abidjan à Lagos, en passant par Accra et Lomé, nombre de policiers, douaniers et militaires en sont clients, parfois même en uniforme. Mais ils peuvent aussi être des fournisseurs. En effet, une grande partie des drogues dures saisies en Afrique occidentale, notamment dans les aéroports, n'apparaît pas dans les statistiques officielles.

---

<sup>49</sup> Voir chapitre «Sénégal».

La plupart des ghettos sont situés dans des quartiers populaires (par exemple, Treichville et Adjamé à Abidjan ; Bè à Lomé ; Tudu et Nima à Accra), mais on peut en trouver dans certains quartiers huppés. Ainsi, Cocody, où résident nombre des notables d'Abidjan, possède au moins un ghetto que le petit peuple local appelle «le Trou» («parce qu'on en ressort "mort"»). À Abidjan, les ghettos sont souvent des «maquis» (bars/restaurants ouverts au public et dénommés ainsi parce que lors de leur création durant l'époque coloniale, ils étaient censés être clandestins) tenus par des femmes, nigérianes et ghanéennes pour la plupart. «Trop puissantes», d'après un petit dealer abidjanais, installées de longue date, elles dominent la distribution sur les marchés populaires et résistent encore à la concurrence que certains Ivoiriennes, en général des femmes de fonctionnaires, tentent de leur opposer, jusqu'ici sans grand succès. Il semble toutefois que ces dernières se concentrent sur une clientèle plus aisée.

Quoi qu'il en soit, d'après plusieurs consommateurs des quartiers populaires abidjanais et lomésiens, on assiste à la multiplication des points de vente, mais jusqu'ici les prix restent stables. Les maquis-ghettos abidjanais disposent en général d'une pièce, inaccessible aux simples consommateurs d'alcool ou de nourriture, où les «drogués» peuvent aller «se taper» en toute sécurité après avoir acquis la drogue au bar en même temps qu'une boisson. Les ghettos peuvent aussi être des maisons particulières – souvent reconnaissables à leur aspect «débraillé» – c'est dû au mauvais entretien par exemple très souvent le cas à Lomé et à Lagos, voire des bâtiments en construction et des terrains vagues, comme à Accra, ou simplement des coins de ruelles un peu à l'écart des grands axes urbains. Nombre de ghettos sont situés à proximité des gares routières, ce qui répond à une triple logique de marché. D'une part, les chauffeurs de taxis collectifs, bus et autres «tro-tro», et surtout leurs assistants (nommés «convoyeurs» dans les pays francophones et «mates» dans les anglophones) sont consommateurs. D'autre part, les prostituées qui «servent» cette clientèle sont elles aussi toxicomanes. Enfin, les transports routiers, un des investissements privilégiés des petits et grands narcotrafiquants africains, constituent l'un des principaux moyens d'approvisionnement des marchés locaux.

### *La «Côtère» du narcotourisme*

La multitude des véhicules de tous types assurant des liaisons internationales donne lieu à une démultiplication de l'offre. En effet, certains chauffeurs et convoyeurs (mais aussi leurs passagers) – dont les véhicules peuvent d'ailleurs parallèlement transporter la «marchandise» des réseaux structurés – trafiquent à petite échelle pour leur propre compte.

Ainsi, un ex-convoyeur abidjanais, aujourd'hui au chômage après un séjour en prison, a confié au correspondant de l'OGD que de 1990 à 1995, année de son emprisonnement, il se livrait à un «narcotourisme à but lucratif» en arbitrant sur la différence du prix de la cocaïne entre Lagos et Abidjan. Travaillant pour une compagnie assurant une liaison hebdomadaire Abidjan-Lagos, le convoyeur en profitait pour acheter à Lagos cinq grammes de «coke» à 10 000 francs CFA (100 francs français) le gramme (à titre indicatif, son premier achat a été financé par un prêt contracté auprès d'un parent sous prétexte de commerce informel). Il ramenait ensuite la drogue, dissimulée au fond de sa poche, à Abidjan. Là, il «coupait la coke» et en tirait 40 cailloux de «rock» qu'il revendait 5 000 francs CFA pièce. Son statut professionnel facilitait grandement ce «bizness», dans la mesure où la principale fonction des convoyeurs est de prendre en charge les «tracasseries», comme on nomme les formalités administratives en Côte d'Ivoire, aux frontières et sur les barrages routiers à l'intérieur des pays traversés (douanes, police, gendarmerie, voire garde forestière). Cette prise en charge se résume en fait au paiement d'une somme d'argent – au moins 30 000 francs CFA par barrage en Côte d'Ivoire au début 1998 pour un bus d'une quarantaine de personnes, le double aux frontières – aux fonctionnaires en

faction. En échange, les formalités se font rapidement et la fouille du véhicule – quand elle a lieu – se résume à sa plus simple expression : un rapide coup d'oeil dans les bagages des voyageurs, et encore dans l'espoir d'y trouver quelques marchandises non-déclarées (lessives, pagnes, cassettes en grande quantité) qui fourniront un prétexte pour extorquer au voyageur fautif un peu d'argent afin de fermer les yeux...

Comme au Moyen-Orient, les pots-de-vin versés par le convoyeur le long du chemin ne font pas à chaque fois l'objet d'une quête parmi les passagers: ils sont inclus dans le calcul du prix du billet effectué par la compagnie. Cette dernière «achète» donc la route de manière systématique, et dans tous les pays que ses bus traversent. Comme l'objectif des barrages est moins d'assurer la sécurité sur les routes que d'améliorer l'ordinaire des fonctionnaires et des militaires sous-payés, les véhicules peuvent sillonner la sous-région en toute tranquillité pourvu qu'ils paient les taxes informelles.

Le téléphone cellulaire, notamment dans les grandes villes du Nigeria, à Accra et à Abidjan, est depuis quelques années déjà l'un des moyens privilégiés d'approvisionnement de la clientèle huppée. Ainsi, un dealer de cocaïne sénégalais opérant à Abidjan, officiellement dans le commerce d'œuvres d'art, distribue-t-il sa carte de visite avec le numéro de son cellulaire et livre à domicile. Un autre, Ivoirien, est joignable sur son portable de 23 heures à 3 heures du matin du jeudi au dimanche, mais il ne livre chez eux que de très rares et riches clients. Il fixe la plupart du temps des rendez-vous dans Abidjan mais ne se déplace jamais pour moins d'un gramme d'«héro» ou de «coke». Plusieurs fois condamné, jamais découragé, il a su s'imposer et n'est plus «gêné» par les policiers que tous les 15 jours... lorsqu'ils viennent encaisser le loyer de leur «décalage».

## L'AFRIQUE DU SUD ET SON ENVIRONNEMENT

En moins d'une décennie, l'Afrique du Sud s'est ouverte au monde pour devenir à la fois un acteur important des trafics internationaux de cocaïne et des dérivés du cannabis ; un producteur de drogues de synthèse ; un important marché de consommation pour toutes les drogues ; et une destination appréciée des organisations criminelles de toutes origines (Nigériens, Italiens, Russes, Chinois) qui y trouvent à la fois une base opérationnelle et un refuge pour leurs hommes comme pour leurs capitaux à blanchir ou à investir... La situation ne devrait pas s'améliorer à court terme. À cela plusieurs raisons : d'abord, le gouvernement a d'autres priorités, économiques et sociales (logement, éducation, etc.). Ensuite, la corruption (presque un policier sur dix a été impliqué dans une affaire de corruption en 1997) et le manque de moyens et de formation paralysent les services de répression. Enfin, les multiples enjeux économiques et politiques, en particulier autour des cultures de cannabis et des trafics de drogues, empêchent d'aborder le problème de front.

### *Les cultures de cannabis, sujet sensible*

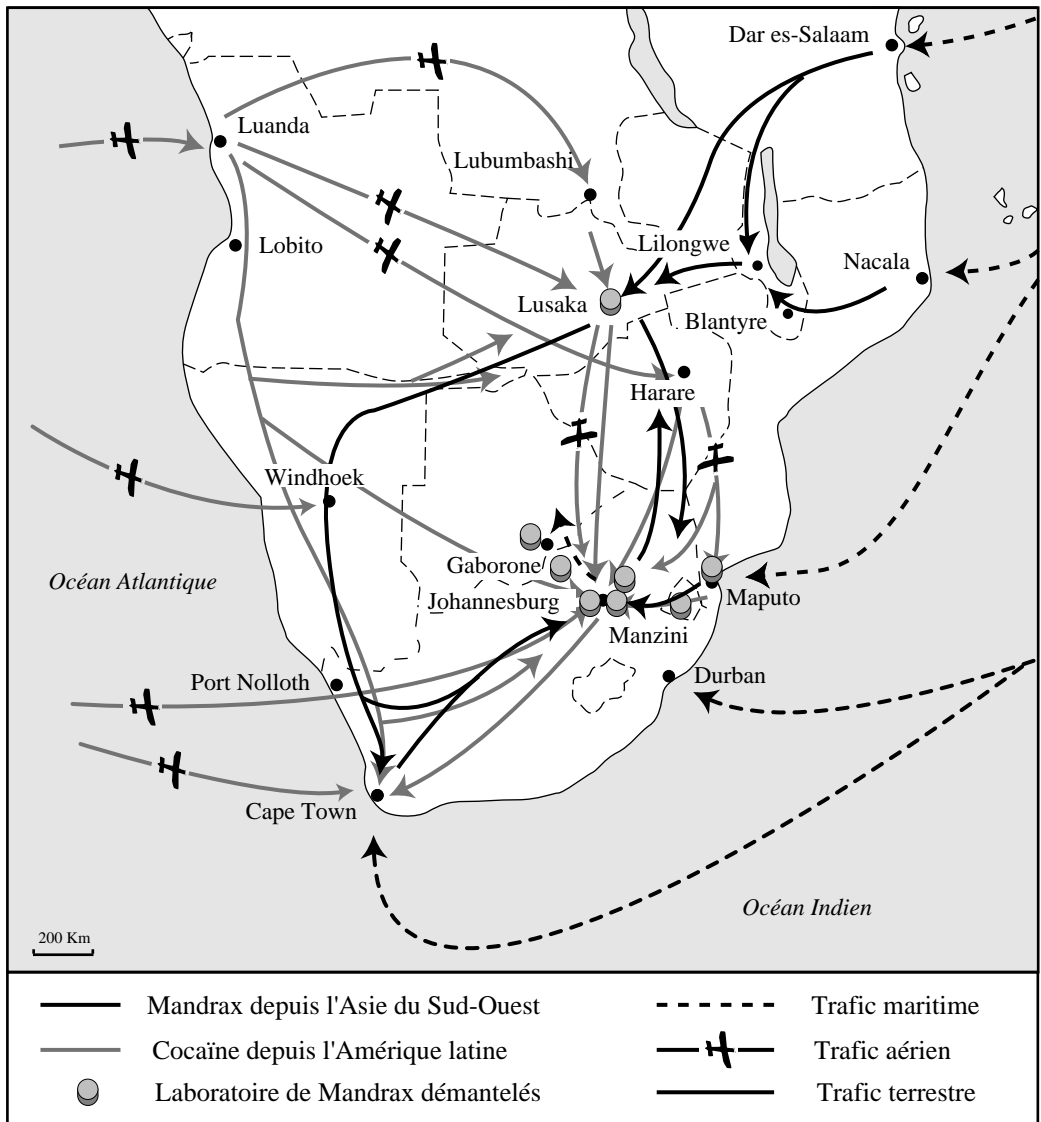
L'Organisation mondiale des douanes (OMD) comptabilisait, pour 1997, 54,3 tonnes d'herbe de cannabis saisies en Afrique, dont plus de 47 t pour la seule République sud-africaine. Les estimations officielles des surfaces cultivées de cannabis en Afrique du Sud sont passées de 80 000 hectares en août 1996 (pour une production théorique de 52 500 tonnes d'herbe, ou *dagga*) chiffres diffusés par Interpol sur la foi d'un rapport de la police sud-africaine, à 2 000 ha, selon le chef de la police antidrogues<sup>50</sup>, interrogé par l'OGD en juin 1997, qui explique la différence par une erreur de transcription dans la première évaluation et par les aléas climatiques qui changent radicalement les conditions de culture d'une année sur l'autre. En somme, un quasi-miracle, d'autant que les rituelles campagnes d'épandage d'herbicides sur les cultures illicites ont été interrompues de 1995 à 1997, officiellement en raison de pannes clouant au sol les deux hélicoptères affectés à cette mission. En fait, les observateurs les plus compétents situent la réalité aux alentours de 35 000 ha, soit un potentiel de production de 22 140 t de *dagga* pour une valeur marchande, au prix de détail dans la rue, de l'ordre de 23 milliards de francs.

On peut affirmer que la production de *dagga* assure la subsistance de la majorité des familles rurales du KwaZulu-Natal et, sans doute, de l'Eastern Cape (l'ancienne république indépendante du Transkei), principales zones de culture. C'est sans doute ce qui a incité les autorités à revoir si radicalement à la baisse leur estimation des surfaces de cannabis. Dans le même temps, des voix s'élevaient au sein du gouvernement pour préconiser une dépénalisation de l'usage et de la possession de dérivés du cannabis, ainsi que le lancement d'études sur le développement de cultures industrielles de chanvre à fibres. Il s'agit visiblement de ménager des populations rurales sur le soutien desquelles le parti au pouvoir, l'African National Congress (ANC) doit plus que jamais compter au moment où il prépare les élections générales de 1999 et la succession du président Mandela. Or, les anciens bantoustans du Transkei, acquis à l'ANC, et du KwaZulu-Natal qui lui est plutôt hostile regroupent environ 25 % de l'électorat du pays.

---

<sup>50</sup> South African Narcotics Bureau (SANAB).





© OGD 1998

**Carte IV : Les voies d'importation de la cocaïne et du Mandrax**

### ***Les filières de la dagga s'internationalisent***

Traditionnellement, l'essentiel de la production de cannabis est destiné à la consommation locale, notamment dans les grands centres urbains où les grands *townships* noirs (Soweto et Alexandra à Johannesburg, Inanda et KwaMashu à Durban, Gugulethu à Cape Town) servent de centres de stockage et de redistribution. La nouveauté tient à l'émergence de la RSA comme fournisseur du marché européen (essentiellement britannique et néerlandais). Les plus grosses quantités de la drogue sont expédiées par fret maritime, même si les principales saisies réalisées dans les ports de RSA, quasiment exempts de contrôles, ont porté sur de la marchandise étrangère en transit : après qu'en décembre 1996, 18 t d'herbe colombienne aient été interceptées sur le port de Durban, dissimulées dans un conteneur destiné à l'Europe de l'Est, deux nouvelles saisies de marijuana colombienne dans des conteneurs ont été opérées à Johannesburg (18,5 tonnes en avril 1997 et 21,5 tonnes en septembre de la même année). Sur la même période, 1,6 t de haschisch pakistanais était interceptée en quatre affaires.

En fait, à l'échelle de la région, la production d'herbe de cannabis prend la forme d'une véritable industrie dont l'Afrique du Sud serait la plaque tournante. Le Lesotho, pays enclavé où les cultures s'étendraient sur 2 000 ha et dont la production alimente essentiellement le marché sud-africain, le Swaziland et le Malawi se spécialisent dans la production de variétés à haute teneur en THC (*Durban Poison, Swazi Gold, Malawi Gold*) destinées à l'exportation. C'est ce que confirme la saisie au Swaziland, en juin 1997, de 2,2 t de marijuana destinées à l'Allemagne via l'Afrique du Sud. Les principaux opérateurs de ces réseaux sont des Sud-africains blancs, des Britanniques et des Néerlandais. De plus en plus fréquemment, la marijuana est troquée en Europe contre des drogues de synthèse (ecstasy, LSD) destinées au marché émergeant en Afrique du Sud.

La *dagga* emprunte aussi la voie aérienne. Il existe un intense trafic portant sur de petites quantités : en 1997, à cinq reprises, les douanes britanniques ont intercepté des «mules» arrivant de Johannesburg. Ces jeunes femmes d'une vingtaine d'années transportaient à chaque fois 20 kg de *dagga* dans le double fond de sacs de voyages. Et, selon la police sud-africaine, 10 % des touristes sud-africains se rendant à Londres apportent un peu de marijuana (guère plus d'un kilogramme) en guise «d'argent de poche». L'herbe est aisément écoulée auprès d'expatriés sud-africains installés dans le quartier d'Earl's Court, où ils tiennent bars, restaurants et hôtels.

### ***Le marché de toutes les drogues***

L'ouverture du pays au monde moderne a multiplié l'offre de drogues. Et l'engouement que la Nouvelle Afrique du Sud manifeste pour les produits venus de l'étranger est sans doute en partie une réaction à des décennies de puritanisme boer et d'embargo international. Jusqu'à présent, la panoplie des drogues les plus consommées (outre la *dagga*, dont l'usage traditionnel remonte au moins au XV<sup>e</sup> siècle chez certaines populations noires) reflétait cette situation particulière du pays. Chez la population blanche, faute d'héroïne, la drogue dure à l'origine de la grande majorité des décès par surdose était le *Wellconal*<sup>®</sup>, un opiacé de synthèse (le chlorhydrate de dipipanone) obtenu auprès de pharmaciens complices au moyen d'ordonnances de complaisance. Bien plus répandu était l'abus de Mandrax, fumé avec de la *dagga* (*white pipe*), qui est resté jusqu'au milieu des années 1980, l'apanage des populations métisses du Cap (de tous milieux) alors que des Blancs l'utilisaient combiné avec de l'alcool dont il

accentue les effets<sup>51</sup>. Au début des années 1990, la drogue avait gagné les *townships* noirs et le pays en était devenu le premier marché au monde.

Après un pic en 1993, les statistiques de saisies paraissent témoigner d'un relatif déclin de la consommation de Mandrax. Or, cette date coïncide avec l'apparition du crack. La disponibilité de ce nouveau produit n'a, depuis, cessé de croître. À Johannesburg, d'abord, puis à Cape Town et, maintenant, à Durban. Initialement réservé aux élites (principalement blanches), le crack est aujourd'hui présent dans toutes les communautés et tous les milieux sociaux. Au printemps 1997, le Dr Sylvain De Miranda<sup>52</sup> estimait à 150 000 le nombre d'utilisateurs du crack dans la province du Gauteng (Johannesburg), prédisant que leur nombre atteindrait 500 000 dans tout le pays avant la fin du siècle.

La montée en puissance du crack risque, à terme, de s'assortir du développement d'un marché de l'héroïne fumable. Les prostituées du Cap, par exemple, avaient jusqu'ici recours à la méthaqualone pour compenser les effets du crack<sup>53</sup>. Le recul du Mandrax pourrait inciter à la recherche d'un nouveau *downer*. Déjà, à Johannesburg, les dealers de crack proposent à leurs clients de l'héroïne brune (N°3) pakistanaise de bonne qualité à un prix relativement peu élevé (260 francs le gramme, soit 65 francs la dose) voire même gratuitement. Autres indices : la consommation d'héroïne se développe au Swaziland, pays de transit sur la route venant de Maputo, au Mozambique, où s'approvisionnent les dealers de Johannesburg. Enfin, alors qu'en 1996 la police sud-africaine n'avait saisi que 0,811 kg d'héroïne, en juillet 1997, les douaniers de Beitbridge, le principal poste-frontière avec le Zimbabwe, en ont trouvé 2,075 kg sur un voyageur en provenance de Bombay.

### ***Cocaïne : l'épouvantail nigérian***

La progression des saisies de cocaïne par la police du pays est spectaculaire. Moins de 70 kg en 1994 ; 187,615 kg en 1995 ; 106,629 kg en 1996 ; 210,605 kg en 1997 (pour les seules provinces du Cap et du Gauteng, dont dépendent les deux principaux aéroports internationaux<sup>54</sup>). Encore faudrait-il ajouter d'autres affaires dans lesquelles la RSA était le pays de destination, comme la découverte, en novembre 1997 à Chennai (Inde), de 10,4 kg destinés à Johannesburg dans un envoi déclaré contenir des articles en cuir. Les saisies réalisées en Afrique du Sud le sont, dans l'immense majorité des cas, dans les aéroports internationaux sur des passagers en provenance d'Amérique du Sud. Difficile, dans ces conditions, de faire la part de la drogue qui devait être réexpédiée vers les pays occidentaux et de celle destinée au marché local. Il n'existe, par ailleurs, aucune donnée sur les ports maritimes par lesquels d'importantes quantités pourraient transiter à la manière de ce qui se produit pour les dérivés du cannabis.

Les trafiquants nigériens et ghanéens dominent depuis 1993 le marché de la cocaïne à Johannesburg, où ils seraient plus de 50 000 clandestins. Ils ont jeté leur dévolu sur les hôtels des anciens quartiers-dortoirs à la périphérie du centre-ville, centres de distribution où le chlorhydrate est également transformé en crack. C'est également là que s'approvisionnent certains gangs des *townships* de Johannesburg, de Durban ou du Cap. Initialement, l'essentiel de la drogue introduite dans le pays par

---

<sup>51</sup> Ce mode de consommation est similaire à l'usage récréatif du *Rohypnol* aux États-Unis, décrit dans le chapitre «Les drogues de synthèse dans le monde».

<sup>52</sup> Directeur du South African National Council on Alcoholism and Drug Dependence (SANCA).

<sup>53</sup> Source : South African Community Epidemiology Network on Drug Use (SACENDU), mars 1998.

<sup>54</sup> Source : South African Police Service.

les Nigériens arrivait du Brésil par vol direct à Johannesburg. Les succès enregistrés par la police de l'aéroport ont incité les trafiquants à modifier routes et méthodes. Ainsi, la drogue arrive désormais le plus souvent sur des vols à destination du Cap<sup>55</sup>, ou par la route, en provenance de pays voisins (Mozambique, Zambie, Zimbabwe, Namibie). Les mules recrutées sont de nationalités moins «suspectes» (femmes sud-africaines blanches, ressortissants européens, etc.) ou ingèrent la drogue dans des préservatifs au lieu de la dissimuler dans leurs bagages. Le recours aux entreprises de transport express est également fréquent : en 1997, les douanes américaines, anglaises et allemandes ont saisi près de 80 kg dans des colis express en transit depuis le Brésil ou le Pérou à destination notamment de l'Afrique du Sud, mais aussi de l'Angola, du Botswana, du Swaziland, du Lesotho, du Zimbabwe et du Mozambique.

Cible favorite (pour ne pas dire unique) des policiers sud-africains, les trafiquants nigériens ne sont cependant pas les seuls à importer en quantité de la cocaïne. Des filières Sud-africaines blanches approvisionnent notamment le circuit des discothèques de Johannesburg et Pretoria. Selon un membre de ce milieu interrogé par le correspondant de l'OGD, une seule boîte de nuit de la banlieue nord de Johannesburg écoule entre 300 et 400 kg de drogue par an. Au Cap, les discothèques sont fournies par des filières contrôlées par la mafia italienne, et les gangs métis qui dominent le marché du crack s'efforcent de créer leur propres filières.

### *Un capo au Cap*

Les groupes criminels nigériens ne sont pas les seuls à avoir choisi de s'installer en Afrique du Sud. Au mois d'octobre 1997, le quotidien de Johannesburg *The Mail and Guardian* révélait qu'un policier du Cap, André Lincoln, faisait l'objet d'une enquête pour corruption après s'être rendu en Angola en mai 1997 afin de négocier pour le compte du milliardaire sud-africain d'origine italienne (Vito Palazzolo) l'achat de la deuxième plus grande concession de diamants du pays en territoire contrôlé par l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (Unita). Ancien membre des services de renseignement et de sécurité de l'ANC, Lincoln était à la tête d'une section spéciale d'enquêtes sur le crime organisé qui est directement rattachée à la vice-présidence sud-africaine. En janvier 1997, ce service avait classé sans suite une demande d'assistance adressée par la police italienne. Les services anti-Mafia sont en effet persuadés, depuis 1995, que Cosa Nostra est solidement implantée en Afrique du Sud, au Cap et à Johannesburg. Les activités de l'organisation iraient du blanchiment – à travers des sociétés qui servent d'écrans (comme *Cape International Holdings*, la société basée dans une banlieue résidentielle du Cap et enregistrée dans les îles Vierges britanniques, au nom de laquelle Lincoln s'était rendu en Angola) et l'achat de biens immobiliers – au trafic de cocaïne en collaboration avec des groupes colombiens, en passant par le recel de criminels en fuite.

Les figures de plusieurs parrains émergent. Pour la région du Cap, il s'agit de Vito Palazzolo, ancien banquier de la «Pizza Connection» évadé de Suisse et «réfugié» en Afrique du Sud où il a mis ses compétences au service de l'ancien régime d'apartheid. Aujourd'hui citoyen sud-africain, Palazzolo dirige depuis son luxueux ranch de Franschoek des activités aussi variées que l'élevage d'autruches, la mise en bouteilles d'eau minérale, la vente d'armements ou le transport et l'élimination de déchets toxiques. L'homme ne manque jamais d'adresser des dons à l'ANC ou aux œuvres de la police. Palazzolo figure dans la rubrique *mafia* sur la liste des 100 personnes les plus recherchées par le ministère italien de la Justice qui le soupçonne de cacher deux autres mafieux en fuite : Giovanni Bonomo et Giuseppe Gelardi. À Johannesburg, les Italiens s'intéressent aux frères Morettino. L'un des

---

<sup>55</sup> En 1997, la police a saisi trois fois plus de cocaïne à Cape Town qu'à Johannesburg.

deux, Salvatore, naturalisé sud-africain, serait spécialisé dans le blanchiment et cacherait l'auteur présumé du meurtre de l'ex-député européen Salvo Lima à Palerme, en 1992. Se réfugiant derrière l'absence de preuves (ou de moyens pour les établir), la police sud-africaine oppose régulièrement depuis 1995 des fins de non recevoir aux autorités italiennes. Illustrant le vieux principe de la continuité de l'Etat, le nouveau pouvoir semble avoir choisi de prendre sous son aile des hommes qui, au temps de l'apartheid, avaient fait bénéficier de leur savoir-faire une Afrique du Sud désireuse de contourner l'embargo pour se procurer devises, armements ou matières premières.

La présence de ces groupes étrangers ne doit cependant pas faire oublier le potentiel des gangs locaux, notamment ceux des *townships* métis du Cap (quelque 400 groupes totalisant 80 000 membres). Ils sont dominés par la figure des frères Staggie, leaders des *Hard Livings* et maîtres absolus de Manenberg, un *township* de 50 000 à 80 000 habitants. Apparue dans le business en 1987, cette famille de petits contrebandiers de Mandrax tient aujourd'hui le marché du crack au Cap, est à l'origine d'un véritable syndicat local du crime (d'abord baptisé The Firm, puis CORE), tente depuis 1997 de fédérer les gangs métis de Johannesburg et dispute régulièrement à des hommes du calibre de Vito Palazzolo les lots de diamants les plus alléchants du marché.

### ***Des laboratoires du Mandrax à ceux de l'apartheid***

La consommation de drogues de synthèse liée au phénomène des *rave parties* se développe depuis 1994 chez un public jeune, urbain et blanc. En 1997, alors que la police saisissait quelque 110 000 comprimés d'ecstasy, les autorités estimaient que 70 % des participants à ces soirées – qui réunissent en moyenne près de 10 000 participants au moins deux fois par mois dans les grandes villes (Johannesbourg, Cape Town, Durban) – en étaient consommateurs. Sur cette lancée, une véritable folie des «nouvelles drogues» de l'Occident (crack, cocaïne, LSD 25, ecstasy et analogues) s'est emparée depuis 1996 des collégiens qui, jusqu'à présent, s'en tenaient à la *dagga*. Les élèves deviennent consommateurs-dealers. Selon la police, aucun collège de Johannesburg n'est épargné par le phénomène, alors qu'au Cap, c'est le milieu universitaire qui paraît le plus touché.

Certains indices montrent que, parmi les fournisseurs du marché des *club drugs* synthétiques, dominé par des ressortissants des Pays-Bas et des expatriés britanniques (un million de titulaires d'un passeport britannique résident en RSA), il se trouve des *drug designers* pour exploiter les capacités de l'industrie chimique et les lacunes de la législation. En 1997, la police a saisi à plusieurs reprises du GHB<sup>56</sup> (un produit indûment appelé par la presse *liquid ecstasy*) fabriqué en Afrique du Sud et destiné à l'exportation vers les États-Unis sous forme de médicament (après avoir été mélangé avec des vitamines). La substance est inconnue de la législation sud-africaine. On se souvient par ailleurs que la première saisie de 2-CB (ou Nexus, un analogue de l'ecstasy) aux États-Unis – à Miami en 1993 – portait sur un produit en provenance du Cap où, selon la police américaine, il avait été élaboré.

Les laboratoires clandestins ne sont pourtant pas une nouveauté dans le pays. Au début des années 1990, en réponse aux efforts répressifs en Inde, d'où venait la quasi-totalité du Mandrax, des installations clandestines se sont multipliées à proximité du marché de consommation : Zambie, Swaziland, Mozambique, Afrique du Sud. Des intérêts sud-africains étaient également impliqués dans deux laboratoires de méthaqualone établis à Doubaï et détruits en juillet 1997 : 5 t de produit et 950 kg de comprimés ont été saisis à cette occasion, en même temps qu'était arrêté Veejay Goswami, parrain

---

<sup>56</sup> Voir chapitre «Les drogues de synthèse dans le monde».

indien du trafic qui s'était précédemment enfui de Zambie, puis d'Afrique du Sud, deux pays où il s'était installé successivement et bénéficiait de hautes protections. La méthaqualone produite en Afrique australe semble, aujourd'hui, dominer le marché sud-africain.

Par ailleurs, trois laboratoires produisant de l'ecstasy et des analogues ont été démantelés dans la région de Johannesburg entre la fin de 1996 et janvier 1997. Le troisième a défrayé la chronique. Il a été découvert après l'arrestation de Wouter Basson, un scientifique en charge du programme militaire de guerre bactériologique et chimique de l'ancien régime. L'armée avait équipé dans les années 1980 une usine chargée de produire en masse Mandrax et ecstasy. La compagnie *Delta-G*, basée à Midrand (région de Johannesburg), aurait ainsi en 1992, année de sa privatisation, livré 1 t d'ecstasy pure au 7<sup>e</sup> bataillon médical de Wouter Basson, chargé notamment d'étudier l'utilisation des stupéfiants comme arme pour neutraliser les opposants. Selon une personne proche de l'enquête interrogée par l'OGD, d'importantes quantités de drogue auraient en fait été écoulées sur le marché international.

### *Les enjeux politiques des trafics*

En matière de trafics de drogues, l'Afrique du Sud et ses voisins n'ont pas fini de payer le prix du passé. Trente années de guerre ont institutionnalisé des pratiques criminelles imaginées par le régime d'apartheid comme par ses adversaires pour assurer leur survie. Ainsi, à l'exemple déjà évoqué des laboratoires de Wouter Basson, répondent les réseaux de l'ANC ou de son rival, le Pan Africanist Congress (PAC) qui, sous prétexte du financement de leur lutte, portent une lourde responsabilité dans le développement du marché du Mandrax dans les *townships* noirs. L'arrivée au pouvoir de l'ANC (1994) n'a pas profondément changé ces comportements. La RSA doit confirmer son rôle de puissance régionale entériné par les grands de ce monde (les présidents américain et français se sont suivis en visite officielle au printemps 1998) d'où la tentation de s'appuyer sur les vieux réseaux de contrebande (armes, diamants, drogues, voitures volées) mis en place pendant les années de lutte et dont le poids économique et politique reste déterminant dans la région. C'est notamment ce qui explique que la vocation d'États-trafiquants comme la Zambie ou le Swaziland se trouve confirmée, ou que l'Unita de l'Angolais Jonas Savimbi, autrefois alliée des généraux afrikaners dans leur croisade anticommuniste, bénéficie aujourd'hui d'une certaine bienveillance de la Nouvelle Afrique du Sud, qui voit en elle un contrepoids à l'influence potentielle de Luanda.

En matière de politique intérieure, les trafics – et leur dénonciation – sont aussi un outil de pouvoir. Successeur désigné de Nelson Mandela, le vice-président Thabo Mbeki a, par exemple, mis un terme à la carrière politique de l'un de ses principaux rivaux, Tokyo Sexwale, en suscitant une enquête parlementaire sur son compte après l'avoir accusé de trafic de Mandrax. Autre exemple : la sanglante campagne d'attentats menée contre les trafiquants par les milices musulmanes du PAGAD (People Against Gangsterism and Drugs). La chasse aux dealers, commencée durant l'été 1996 au Cap – une région à forte population métisse –, gagne le pays à mesure qu'essaime cette obscure organisation. Il semble aujourd'hui que ce mouvement soit utilisé par d'anciens leaders musulmans du PAC comme une «force de contrôle extra-parlementaire» contre le gouvernement de frères ennemis de l'ANC.

## LES RELATIONS ETATS-UNIS – MEXIQUE DANS LE CADRE DE L’ALENA

Le marché commun issu de l’Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) entre États-Unis, Mexique et Canada constitue, avec l’Union européenne et ses fournisseurs turcs et marocains, le plus grand espace unifié de trafic et de consommation de drogues dans le monde. L’Amérique du Nord, dans son ensemble, est l’un des plus importants centres internationaux de production de cannabis, notamment de variétés hydroponiques qui sont cultivées dans les trois pays. En outre, à l’échelle planétaire, le sous-continent est un producteur/raffineur d’héroïne, de cocaïne et de méthamphétamine de rang moyen. Comme les économies des trois pays, le «marché du blanchiment» des profits de la drogue est, lui aussi, de plus en plus intégré – et dépasse même largement le cadre nord-américain – notamment du fait des restructurations à l’œuvre dans le secteur bancaire américain et de la «narcotisation» de l’économie mexicaine. En revanche, même s’il a tendance à s’estomper compte tenu de l’augmentation de l’abus de drogues au Mexique (en particulier des stimulants de synthèse), le partage traditionnel des rôles entre pays fournisseur (Mexique) et pays consommateurs (Canada et surtout États-Unis) prévaut toujours. Le rôle économique majeur joué par la drogue au Mexique ne se dément pas. Cannabis et pavot assurent la survie dans les régions rurales, alors que trafic et blanchiment continuent à financer campagnes électorales et infrastructures. Plusieurs affaires ont montré que ces phénomènes se délocalisent, aux États-Unis et au Canada bien sûr, mais aussi en Amérique centrale, dans les Caraïbes et dans le Cône sud.

### *Drogues et survie dans les campagnes*

Pour se conformer aux exigences de l’ALENA, le Mexique a abandonné le principe de «souveraineté alimentaire» sur lequel sa politique agricole était basée depuis la Révolution et a adopté la «régulation» par le marché. En pratique, cette transition signifie qu’il n’y a plus de politique agricole planifiée au Mexique et que les paysans sont livrés aux forces du marché, bien souvent au prix d’une perte considérable de revenus. Pour survivre, un nombre croissant d’entre eux se tourne vers les cultures illicites et s’expose à la répression, souvent brutale. Ainsi, les revenus du cannabis et du pavot jouent un rôle de plus en plus important dans les économies paysannes du Mexique de l’ALENA. C’est en particulier le cas dans les zones de colonisation agro-pastorales récentes du sud-est du pays (Golfe du Mexique, région de l’Isthme, Cañadas de l’État de Chiapas). Ces régions constituent depuis les années 1940 un exutoire à la surpopulation sur des terres exiguës – aggravée par les pressions des éleveurs métis – dans certaines régions indiennes parmi les plus pauvres du Mexique. De nombreux *ranchos* du sud-est disposent en outre de pistes d’atterrissage qui servent de relais au trafic de drogues par voie aérienne.

Pour répondre aux exigences de l’ALENA, l’État s’est désengagé des activités de production et de commercialisation des produits agricoles depuis 1994. Celles-ci étaient menées notamment à travers la centrale d’achat et de vente de produits alimentaires de base CONASUPO (dont on a appris qu’elle avait couvert des activités de blanchiment, voire de trafic), dirigée jusqu’en 1994 par Raúl Salinas de Gortari. Par ailleurs, l’alignement des prix, autrefois garantis, de produits comme le riz et le maïs (base de l’économie rurale) sur ceux du marché mondial a provoqué une baisse très sensible des revenus paysans en 1996. L’enclavement qui prévaut dans ces zones ne laisse guère d’autre choix que l’intégration au marché nord-américain par la production de drogues.

Mais, depuis une dizaine d'années, la sophistication des moyens de détection et d'éradication des plantations illicites, essentiellement mobilisés contre les petits paysans, a rendu pour eux cette culture beaucoup plus difficile. Elle est aujourd'hui pratiquée sur de très petites surfaces, disséminées dans les reliquats de forêts préservées par décision de l'État ou parce qu'elles étaient impropres à la culture. Le cannabis est semé dans des chablis (clairières provoquées par l'effondrement d'un arbre mort) qui permettent un ensoleillement suffisant. Le couvert forestier qui persiste autour des chablis rend très difficile la détection par survol aérien. En récoltant une dizaine de pieds de marijuana, les paysans parviennent ainsi à constituer un revenu que la culture du haricot ne peut plus leur procurer et que le marché local du travail est incapable de leur fournir. Il faut cependant souligner que, dans ces conditions, la production de marijuana est loin de générer des processus d'accumulation tels qu'on a pu en observer dans d'autres régions du Mexique. Elle procure des revenus relativement faibles, certes nécessaires à la survie des unités domestiques, mais qui confirment en même temps leur soumission aux monopoles commerciaux traditionnels.

Cette situation contraste avec celle des régions de culture «traditionnelle» du cannabis telles que les États de Guerrero, Michoacán et Jalisco : la généralisation de cette production et l'impact croissant de la répression font que l'on cultive également le cannabis sous couvert forestier, mais sur des surfaces bien plus importantes. Des parcelles représentant en tout 500 hectares de cannabis sur des terres louées par les narcos aux paysans ont été ainsi détectées fin août 1997 dans la région d'Uruapán, dans le Michoacán. On note dans ces régions la substitution de la marijuana par le pavot. La production d'opium permet aux paysans de réduire la surface cultivée – et donc les risques de détection – tout en maintenant le niveau des revenus illicites.

### ***Délocalisation du blanchiment***

Un rapport publié en 1997 par les experts du Groupe de contact de haut niveau (GCAN) créé à l'initiative d'Ernesto Zedillo et Bill Clinton affirme – le plus sérieusement du monde – que «les organisations mexicaines du narcotrafic manquent d'infrastructure et d'organisation nécessaires pour effectuer par elles-mêmes des opérations d'envergure internationale». Force est pourtant de constater que les trafiquants mexicains ont mis au point des réseaux très sophistiqués de blanchiment et de «narco-investissements» dans de nombreux pays. Le mouvement s'est accéléré à partir de 1996, date de l'entrée en vigueur d'une loi qui rend plus difficile le blanchiment de l'argent de la drogue au Mexique.

Grâce à leurs contacts au plus haut niveau dans les milieux politiques et d'affaires, les narcos mexicains tissent leur toile, en particulier dans les Amériques, dont la conversion au néolibéralisme leur facilite grandement la tâche. Ainsi, le Chili joue un rôle important dans le dispositif des cartels mexicains, notamment parce que ses lois en matière de répression du trafic et du blanchiment de l'argent y sont très laxistes et que ce pays entretient d'excellentes relations avec les États-Unis (au point que ces derniers envisagent de l'intégrer à l'ALENA en 2002). Le chef du cartel de Juárez, Amado Carrillo Fuentes, aujourd'hui officiellement décédé, envisagea même de s'y installer. Le premier scandale lié à l'argent sale des Mexicains a éclaté à Santiago du Chili, en juillet 1997. Les frères Jaime et Alexandro Ventura Cohen, chefs d'entreprise chiliens et propriétaires d'une maison de change, ont été arrêtés pour avoir changé 400 000 dollars à un homme d'affaires mexicain, Juan Antonio Arriagada. Selon eux, il leur aurait été présenté comme «un éleveur et un producteur de coton très connu» par un des responsables de la *Citibank* à Santiago du Chili. La somme changée ne serait que la pointe d'un iceberg de millions de dollars que les frères auraient blanchis pour le compte du cartel de Juárez. Les 26 millions qu'ils détenaient sur un compte de New York ont été gelés par la justice américaine. Selon certaines sources



des correspondants de l'OGD, Manuel de Jesús Bitar Tafich, figure importante des cercles financiers du nord du Mexique ayant procédé à d'importants investissements dans l'hôtellerie et d'autres secteurs économiques en Amérique latine, serait venu au Chili à la fin de l'année 1996 dans le but d'aider Carrillo Fuentes à établir une nouvelle base d'opération, hors du Mexique. Il était en fait le numéro trois du cartel de Juárez et aurait eu un compte à la *Citibank* de Santiago du Chili. Bitar est actuellement sous la protection de la justice mexicaine<sup>57</sup>.

Autre pays stratégique pour les narcos mexicains : le Costa Rica, bastion du laissez-faire économique lié au Mexique par un accord de libre-échange depuis 1995, et avant cela en tant que relais des réseaux de cocaïne de la Contra nicaraguayenne. En mai 1997, un scandale a révélé les liens qu'entretient l'un des principaux «narco-politiciens» mexicains, Carlos Hank González, alias *El Profesor*, avec une grande partie de la classe politico-affairiste costaricienne. En vue d'un «week-end de travail» dans son palais de l'État de Mexico avec une quinzaine de gros investisseurs mexicains, Hank avait financé le transport et le séjour d'une brochette de membres éminents du PUSC (démocrate-chrétien), y compris l'actuel président costaricien Miguel Rodríguez, alors principal candidat d'opposition dont la victoire aux élections de février 1998 était prévisible. On apprit en outre à cette occasion qu'à travers des sociétés enregistrées dans des paradis fiscaux, les ex-présidents costariciens José María Figueres et Rafael Calderón, ainsi que divers députés, sont en affaires avec le «Groupe Hank» au Costa Rica, notamment dans l'agro-alimentaire (plantations) et les infrastructures routières (autoroutes).

### ***Un narco bien en cour à Mexico et... Washington***

Chef de file d'un important secteur du PRI, parti au pouvoir à Mexico depuis 1929, Carlos Hank González, personnellement et à travers ses fils et des prête-noms, est aujourd'hui à la tête d'une nébuleuse d'entreprises (finances, transport, travaux publics, immobilier, jeux et tourisme) bâtie au cours de sa longue carrière politique. Les zones d'activité privilégiées du «Groupe Hank» sont le sud-est du pays, en particulier la péninsule du Yucatán (États de Yucatán et Quintana Roo), et la frontière nord, notamment Tijuana où le cadet, Jorge Hank Rhon, est copropriétaire d'un hippodrome soupçonné de servir à blanchir l'argent du cartel local. Son fils aîné, le financier Carlos Hank Rhon, est propriétaire d'une grande banque texane, la *Laredo National Bank*, et voulait en acquérir une autre, la *Mercantile Bank* (estimée à 2,4 milliards de dollars) pour devenir le premier groupe bancaire de cet État américain. Mais après avoir vainement attendu près de deux ans le feu vert des autorités américaines, Hank Rhon a retiré son offre d'achat en janvier 1998. L'enquête pour blanchiment d'argent et trafic de drogues dont son père et lui font discrètement l'objet aux États-Unis n'est sans doute pas étrangère à ce retrait.

Les liens «passés» du clan Hank avec Raúl Salinas – toujours en prison au Mexique – avec le banquier (blanchisseur et trafiquant) Carlos Cabal Peniche – en fuite mais que personne ne semble vouloir retrouver – et avec les cartels du Golfe et de Tijuana en général ne semblent pas lui porter préjudice. Bien au contraire : Hank et ses alliés dans l'économie et la politique – dont l'ancien ministre de l'Intérieur (et deuxième personnage de l'État) de Zedillo: Emilio Chuayffet – constituant, avec l'armée, l'un des piliers du régime actuel. D'ailleurs, *El Profesor* a été le principal promoteur de la candidature de Zedillo à l'élection présidentielle de 1994, notamment en détournant des ressources publiques au profit de la campagne du président actuel. Politicien parmi les plus riches et puissants du Mexique, Carlos Hank González est intouchable et il est probable qu'il le restera, tant aux États-Unis qu'au Mexique, au moins

---

<sup>57</sup> Voir chapitre «Mexique»

jusqu'à l'élection présidentielle de l'an 2000. D'autant que son groupe est actionnaire d'une société qui emploie l'ancien ambassadeur américain à Mexico, James Jones... et que, d'après l'ex-président du Costa Rica, Rafael Calderón, le remplaçant de Jones à Mexico, Jeffrey Davidow, a lui aussi fait un séjour dans le palais mexicain de l'incontournable *Profesor*...

### ***La caution de Washington et ses conséquences***

La voie du «narco-développement» empruntée par le Mexique grâce aux alliances scellées entre gouvernants, banquiers, capitaines d'industrie et narcotrafiquants est cautionnée par Washington depuis plus de 15 ans pour permettre l'entrée en vigueur de l'ALENA. Prompt à dénoncer corruption et abus des droits de l'Homme lorsqu'il y a intérêt dans d'autres parties du monde, le gouvernement américain préfère les minimiser, et donc les encourager, chez son voisin du sud. Hier, contre la garantie d'un «*Communist-free Mexico*», Washington pouvait sereinement feindre de «redécouvrir» après l'élection de chaque nouveau président mexicain la corruption du régime de son prédécesseur. Cela importait peu car les liens, notamment économiques, entre les deux pays étaient très distendus. Aujourd'hui, par son soutien financier et militaire au gouvernement Zedillo, c'est au nom de l'ALENA et de la mainmise que ce traité lui garantit, à terme, sur de juteuses réserves pétrolières, que l'exécutif américain couvre les dérives que ce même traité provoque au Mexique.

Mais, pour la société et le gouvernement fédéral américains, le prix à payer risque d'être beaucoup plus lourd que dans le passé. D'abord, en termes de légitimité du modèle néolibéral que Washington entend imposer au monde mais qui entraîne, dans sa propre arrière-cour, des dérives criminelles et des violences graves. Ensuite, l'intégration croissante des deux économies contribue à légitimer, aux États-Unis mêmes, des intérêts liés au narcotrafic qui se trouvent ainsi renforcés. Un grand nombre des holdings mexicaines qui sont aujourd'hui les partenaires commerciaux de firmes américaines, dans les secteurs de l'audiovisuel, du transport ou des télécommunications par exemple, ont bien souvent été privatisées grâce au détournement des ressources publiques, au trafic d'influence et au blanchiment de l'argent de la drogue durant les années 1980 et 1990.

Les millions d'Américains qui, chaque année, passent leurs vacances dans les paradis touristiques mexicains participent involontairement à la rentabilisation des milliards de dollars que les narcotrafiquants mexicains y ont investi depuis plus de quinze ans. Les grands projets de développement touristique que le gouvernement mexicain s'appête à mettre en œuvre, notamment dans le Sud-Est, risquent fort de permettre le recyclage de millions de narcodollars.

Enfin, le secteur financier américain semble particulièrement perméable à l'argent de la drogue, d'autant plus qu'il est actuellement en pleine restructuration. Ainsi, par un processus de fusion et d'acquisitions, *Citicorp* est en passe de devenir le premier groupe financier des États-Unis et l'un des premiers au monde, malgré le rôle avéré de sa principale filiale, *Citibank*, dans diverses affaires de blanchiment (cf. *supra*), dont celle impliquant Raúl Salinas. *Citibank* a en outre annoncé son intention d'acquiescer la banque mexicaine *Confía*, dont des cadres sont aujourd'hui en prison aux États-Unis pour blanchiment d'argent suite à «l'Opération Casablanca» de juin 1998. Cette opération a porté un coup sévère au secteur bancaire mexicain. Mais la rigueur de la justice américaine envers les banques étrangères contraste avec son silence actuel quant à d'éventuelles poursuites contre *Citibank*, pourtant réclamées par certains secteurs du Congrès.

### *Colombianisation à la mexicaine*

En dépit de saisies et d'arrestations parfois spectaculaires, les structures bilatérales de lutte antidrogues mises en place à grand renfort de battage médiatique par les gouvernements américain et mexicain se révèlent impuissantes à réduire l'intensité du narcotrafic entre les deux pays. Il y a trois raisons fondamentales à cet échec. La première, c'est que l'approfondissement de l'ALENA et la lutte contre les mouvements subversifs qui le conteste sont, pour Mexico et Washington mais pas forcément pour les mêmes raisons, des priorités de rang bien supérieur à la lutte antidrogues.

La seconde est en relation directe avec ce qui précède : c'est parce que les intérêts liés au narcotrafic ont pris un poids considérable dans l'économie et la politique mexicaine depuis le début des années 1980. Leur influence sur le gouvernement actuel et, entre autres, sur le parti dont il est issu, le PRI, est considérable. Il semble donc qu'après avoir facilité l'entrée du Mexique dans l'ALENA<sup>58</sup>, le narcotrafic participe activement à son approfondissement. Rappelons que le Mexique sert de pivot au grand projet de Washington pour les Amériques au XXI<sup>e</sup> siècle la création d'une zone de libre-échange continentale dont l'ALENA serait le modèle... Le dernier Sommet des Amériques, qui s'est tenu en avril 1998 à Santiago du Chili, a confirmé la centralité de l'ALENA dans la grande stratégie «hémisphérique» de Washington.

Enfin, la lutte antidrogues est globalement inefficace parce qu'elle reste de nature essentiellement répressive, et donc réactive. On demande à des institutions policières et militaires de résoudre la quadrature du cercle. En effet, elles devraient, seules, remédier aux multiples effets pervers (désordre et corruption politique et financière, criminalité, narcotrafic, immigration clandestine et guérillas) que peut avoir un accord de libre-échange comme l'ALENA entre deux pays que tout oppose : d'abord leurs niveaux de développement, et ensuite leurs traditions juridiques et politiques. Facteurs aggravants : l'immense corruption de l'appareil de sécurité mexicain et le fait que, pour les États-Unis, la coopération bilatérale sert avant tout à promouvoir un autre des objectifs stratégiques de Washington pour les Amériques du XXI<sup>e</sup> siècle : l'intégration de l'armée mexicaine au sein d'une «force multilatérale» panaméricaine antidrogues sous commandement américain.

Ainsi, les gouvernements Clinton et Zedillo restent convaincus que la solution au désordre mexicain est d'accroître les effectifs et les moyens des forces de répression. Washington livre du matériel militaire à son voisin du sud et forme un nombre croissant de ses hommes. Officiellement destiné à lutter contre la drogue, ces armes sont souvent utilisées dans les États du sud mexicain pour combattre les mouvements de guérilla. En outre, des militaires mexicains appartenant à des «corps d'élite» formés aux États-Unis ont été arrêtés pour trafic de cocaïne et d'autres sont soupçonnés de graves abus des droits de l'Homme. La conséquence la plus grave de la militarisation croissante du pays, notamment de ses institutions antidrogues, est l'aggravation d'une situation des droits de l'Homme déjà catastrophique. En outre, il est à craindre que certains des caciques locaux qui dirigent les groupes paramilitaires qui combattent, comme l'armée mexicaine et souvent avec son aide, les mouvements rebelles du Sud, soient liés au narcotrafic. D'après le magazine *Proceso*, c'est le cas du clan Orantes qui organisa le massacre, en mai 1998 à Acteal (Chiapas), de plusieurs dizaines de personnes (dont des femmes et des enfants) accusées d'être zapatistes. Cette «colombianisation à la mexicaine» constitue un autre effet pervers de l'Accord. Elle repousse *sine die* la démocratisation d'un système, autrefois qualifié de «dictature parfaite», aujourd'hui en proie au désordre et à la violence.

---

<sup>58</sup> Voir chapitre «Mexique», in GMD (1995-1996), pp. 250-257.